VOL. XLII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 15 OCTOBRE — No. 50

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
PUBLIE ET IMPRIME TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
43 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3317.

CHATEAUGUAY

C'est le parti conservateur qui triomphe.

Les libéraux, cependant, avaient résolu de gagner la bataille. Ils avaient choisi comme porte-étendard un ancien ministre, très riche, très respecté et très respectable. Sir Wilfrid Laurier a personnellement conduit la lutte; entouré de soixante-dix députés, recrutés à Ottawa et à Québec, il a parcouru le comté en adjurant l'électorat d'élire l'Honorable M. Fisher. A cette puissante campagne de parole on a ajouté une organisation complète.

Contre ce formidable effort, le gouvernement Borden est vainqueur; le parti conservateur l'emporte par cent-quarante-quatre voix de majorité dans un comté qui n'avait jamais élu de conservateur depuis la Confédération, c'est-à-dire depuis quarante-six ans !

Nous voulons nous abstenir de faire ici des commentaires qui pourraient être inutilement désobligeants pour les vaincus.

Mais il est une leçon qu'il importe de dégager nettement. C'est qu'il ne faut pas prendre comme argent comptant toutes les prophéties de défaite qu'une presse plus partisane que pondérée lance à tout propos contre le gouvernement conservateur.

Combien de fois cette presse a-t-elle défié l'Honorable M. Borden et les ministres français de tâter le sentiment populaire dans la province de Québec ! N'a-t-on pas écrit, il y a à peine trois mois que la province de Québec n'élirait pas plus de six conservateurs aux prochaines élections générales ? Sans aucun souci de la vérité, on a cherché à faire croire aux autres provinces que la province de Québec n'attendait qu'une occasion pour balayer tous les conservateurs !

L'élection de l'Hon. M. Coderre par deux mille voix de majorité, dans Hochelaga, il y a neuf mois, et la victoire conservatrice de samedi dans Châteauguay montrent ce qu'il faut penser de toutes les bravades, de toutes les injonctions à la bataille, de toutes les menaces qu'on a lancées à M. Borden et aux membres de son gouvernement depus deux ans.

La discussion respectable et franche des programmes politiques vaut mieux auprès de l'électorat que les dénonciations tapageuses et les invectives emportées.

Le gouvernement Borden se réclamera de Châteauguay pour prouver qu'il gagne considérablement du terrain dans Québec, et il fera bien.

Une nouvelle edition des Hymnes du Breviaire

Nous venons de parcourir les *Hymnes du Bréviaire Romain*, traduites en français, par le Révérend Père Gladu, O.M.I.

Le Révérend Père Gladu, qui a écrit toute sa vie, a été particulièrement bien inspiré cette fois-ci en donnant au clergé et au public ce recueil des saints cantiques.

Le livre qu'il vient de publier est un livre de piété, mais c'est aussi un livre de poésie. Qui n'a pas été remué, au moins quelquefois dans sa vie, par la lecture et la méditation des psaumes ?

L'imposante majesté des grandes cathédrales, la musique sacrée, la pompe des cérémonies de l'Eglise, font toujours vibrer l'âme du chrétien, mais elles font aussi vibrer l'âme de l'artiste. Les livres saints participent de cette beauté souveraine des œuvres extérieures de l'Eglise; on peut même dire probablemnet que c'est la beauté de la littérature sacrée qui a fait naître la beauté des temples, la beauté du chant grégorien et la beauté de la liturgie. On doit apercevoir dans cette esthétique religieuse une grâce divine, mais on peut aussi lui découvrir une autre source plus humaine. Les Apôtres et les Evangélistes, qui ont écrit le Nouveau Testament; les Prophètes et les Docteurs, qui ont comme prolongé et développé le verbe évangélique, avaient donné à Dieu toute leur âme. Ils en reçurent la grâce et la lumière, qui engendrent l'amour. L'amour engendra chez eux le lyrisme. Il est permis d'aller jusqu'à ces raisons pour expliquer l'exaltation du langage biblique et des pieuses prières qui en furent comme la paraphrase et le commentaire. On peut penser que le mysticisme de saint Ambroise, de saint Augustin et de saint Bonaventure ne furent pas tant le résultat de leur génie que la récompense de leur piété.

Pour les simples fidèles qui veulent s'appliquer à la lecture des auteurs sacrés il y a de véritables révélations. Combien de personnes dans le monde s'imaginent que la lecture du bréviaire est une corvée pour les prêtres? Ils oublient que le bréviaire est une mine qui renferme des trésors de splendeur littéraire. Les prêtres éprouvent à cette lecture inspirée ce qu'un écrivain a appelé un jour le *vol de l'âme*. C'est ce que prouvent les œuvres de Bossuet, par exemple, qui n'ont jamais été égalées dans la langue française comme éclat et magnificence de style. Les laïques même ont connu cet enthousiasme chaque fois qu'ils ont touché aux sujets religieux, Joseph de Maîstre et Auguste Nicolas, dans la prose Lamartine, et Victor Hugo, dans la poésie, n'ont jamais été aussi grands que dans les œuvres où ils se sont inspirés du divin. Musset lui-même, pourtant si adonné aux propos libertins, a-t-il jamais été aussi émotionnant, aussi merveilleux d'envolée, que le jour où il tourna ses yeux vers l'Infini et esquissa son "Espoir en Dieu"?

En publiant les *Hymnes du Bréviaire*, l'auteur a-t-il voulu répandre dans le public le goût dela pieuse lecture, ou a-t-il voulu simplement vulgariser pour les membres du clergé les prières qu'ils récitent tous les jours en latin? Nous ne le savons, mais ce que nous savons, c'est que prêtres et hommes du monde y trouveront une nourriture vivifiante et pour leur foi et pour leur sens de l'Art.

Ce livre est, croyons-nous, une compilation de traductions déjà faites et de traductions nouvelles.

Veut-on un extrait de cette œuvre ?

(Saint Ambroise)

Immense coeli Conditor,
Qui mixta ne confunderent,
Aquae fluenta dividens,
Coelum dedisti limitem

Grand Dieu, Créateur du Ciel,
Vous, qui divisant la masse des eaux
Pour qu'elles ne se répandissent pas avec confusion
Fixez le firmament pour limiter leur cours.

Firmans locum coelestibus
Simulque terrae rivulis ;
Ut unda flammas temperet,
Terrae solum ne dissipent.

Vous qui traces leurs routes aux torrents des cieux,
Et en même temps aux petits ruisseaux qui naissent sur la terre,
De sorte que l'onde tempère la chaleur,
Et l'empêche de réduire en poussière le sol terrestre.

Infunde nunc, piissime,
Donum perennis gratiae:
Fraudis novae ne casibus
Nos error atterat vtus.

O Dieu très bon, versez aussi en ce jour,
Dans nos cœurs, les dons de l'éternelle grâce;
Gardez-les de l'erreur toujours ancienne,
Gardez-les de ses ruses toujours nouvelles.

Lucem fides adaugeat:
Sic luminis jubar ferat:
Haec vana cuncta proterat:
Hanc falsa nulla comprimant.

Augmentez notre foi, redoublez ses clartés,
Gardez-lui, ô Jésus, l'éclat de sa lumière!
Que sa flamme dissipe la vaine illusion de la vie,
Afin que nulle erreur n'en ternisse jamais la splendeur.

Nous n'avons cité qu'un des morceaux de ce volume de deux cents pages. Mais c'est suffisant pour donner à nos lecteurs une juste idée de l'intérêt qu'offre tout le livre.

N. B.

Notes Politiques

M. Edward Michener, chef d'opposition dans la législature de l'Alberta, vient de subir l'opération de l'appendicite. Il se porte mieux et pourra reprendre sa place à la législature dans quelques jours.

* * *

Le gouvernement du Manitoba vient de radier les chartes d'environ quatre cents compagnies, qui étaient incorporées depuis quelques années, mais qui ont négligé de faire leurs rapports ou de payer leurs taxes. Il y avait de tout dans ces compagnies: Immeuble, construction, manufactures, exploitation diverses.

* * *

Le Très Honorable David Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, a prononcé samedi à Bedford, Angleterre, un grand discours où il a préconisé le morcellement de la propriété foncière. On sait que le sol en Angleterre est entre les mains de grands propriétaires, les "Landlords," et, depuis longtemps, c'est, pour les îles Britanniques, un grand problème que de concilier le droit acquis de ces propriétaires avec les nécessités nouvelles des populations ouvrières et des populations rurales. Avec Lloyd George en tête des réformes il y a des dangers que les modifications à la loi n'aillent pas sans de grands périls.

Un tres grand savant

Le *Winnipeg Saturday Post* de samedi dernier nous fait la révélation que Sir Oliver Lodge est un savant bien connu. Ce monsieur, paraît-il, croit à une autre vie. Aussi ce journal nous reproduit-il la photographie de cet homme phénomène. Il nous fait heureusement grâce des photographies des quelques dizaines de millions des petits enfants de 10 ans qui, dans le monde, vont au catéchisme, et qui eux aussi sont des savants bien connus, puisqu'ils croient à une vie future!

CATASTROPHE EN MER

Un nouveau désastre maritime vient de plonger le monde entier dans la stupeur: le paquebot *Volturno* voyageant de Rotterdam, Hollande à New-York et à Halifax a pris feu au milieu de l'océan et cent trente-six passagers sur sept cents ont péri. L'incendie s'est déclaré dans la chambre des machines et dans les soutes à charbon.

Pendant que le télégraphe Marconi appelait de l'aide, le capitaine fit descendre les canots de sauvetage. Une tempête sévissait, et quatre des canots poussés violemment contre le vaisseau s'y démolirent. Cent trente-six passagers, qui occupaient ces canots, furent précipités dans l'affreux et noir océan.

Répondant aux messages désespérés du *Volturno* en détresee, le *Carmania* de la ligne Cunard se rendit en hâte sur le lieu de l'accident; d'autres vaisseaux, comme la *Touraine*, de la ligne Transatlantique suivirent, mais pendant plusieurs heures, la violence des vagues les empêcha de donner du secours aux naufragés.

Sur le pont du *Volturno*, ces naufragés lançaient des appels désespérés. Au bout de quelques heures la tempête s'apaisa et le *Carmania* put recueillir les infortunés voyageurs.

C'est un des grands désastres qui se soint jamais produits sur l'atlantique. Chose curieuse, c'est tout près de l'endroit où le *Titanic* s'enfonça que le *Volturno* vient de périr.

Le *Volturno* était un bâteau de trois cent quarante pieds de long; il avait un assez fort tonnage. Il appartenait au Canadian Northern Railway qui l'avait loué à la compagnie Uranium.

La Saint-Jean-Baptiste

(*Suite*)

Le 28 mai 1882, la société élut les officiers suivants:

Président, M. T. A. Bernier; 1er vice-président, M. L. A. Prud'homme; 2ème vce-présdent, M. George Couture; 3ème vice-préident, M. Joseph Turenne; secrétaire correspondant, M. James Prendergast; assistant secrétaire correspondant, M. Achille Langevin; secrétaire archiviste, M. Théodule J. Bourdeau; assistant-secrétaire-archiviste, M. J. Bureau; trésorier, M. Télesphore Pelletier; assistant-trésorier, M. Cléophas Marcoux; bibliothécaire, M. Antoine Gauvin ; assistant-bibliothécaire, M. I. Giroux; commissaires ordonnateurs, MM. Ernest Cyr, Alphonse Lemay, Jean-Baptiste Joyal et Adjutor Gauvreau.

Membres du comité de régie: L'hon. M. A. Girard, l'hon. M. Joseph Royal, l'hon. M. A. A. C. La-Rivère, MM. Joseph Taillefer, M. P.P., Alexandre Kittson, M.P.P., L. J. A. Lévêque, François Gingra, Roger Marion, Alexis F. Desgagné, P. H. Prince, George Roy, Edmond Marcoux, S. A. D. Bertrand, Raphaël Camirand et David Joyal.

Tout ces officiers formaient le bureau de direction. Ce bureau se réunit tous les mardi et vendredi de chaque semaine depuis son élection jusqu'au 26 juin, date de la célébration nationale. On travailla ferme, et un succès sans précédent dans les annales de la société, vint couronner les efforts des organisateurs.

Les curés de presque toutes les paroisses françaises de Manitoba étaient accourus avec un grand nombre de leurs paroissiens pour répondre à l'appel de Sa Grandeur Monseigneur Taché.

A huit heures et demie du matin, une foule compacte et émue se presse dans la cathédrale pour entendre la messe. Le Révérend M. Cherrier, chapelain de l'Association, est le célébrant. Il est assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Monseigneur Taché est au trône avec, à ses côtés, M. l'abbé Ritchot, curé de Saint-Norbert et les R.R, P.P. Maisonneuve et Lebret, O. M.I.

La cathédrale est superbement décorée. Des feuillages entourent les colonnes, et les drapeaux déploient en grand nombre leurs couleurs variées. Un chœur puissant rend avec beaucoup de succès la messe du second ton harmonisée. Puis M.M. E. Dorval et B. Morache, dont les anciens se rappellent, souvent avec regrets, les voix sympathiques en même temps que puissantes, chantent à l'offertoire, *Justus ut palma florebit*, de Lambilotte. On dit que ces deux chantres aimés se sont surpassés en cette occasion.

Monseigneur Taché donna le sermon. Ce fut une de ses superbes pièces d'éloquence dont l'illustre Obiat avait le secret. L'auditoire était bien préparé. L'enthousiasme remplissait les cœurs. Les vibrantes paroles, de l'Archevêque vénéré provoquèrent tour à tour dans la foule l'émotion la plus profonde et ce frisson patriotique qui électrise un peuple, le fortifie et le prépare à marcher fièrement dans la route que la divine Providence lui a tracée.

La quête fut faite, dans la grande allée, par Madame Joseph Dubuc, accompagnée de M. T. A. Bernier, président de l'Association, et, dans les allées latérales, par Mesdemoiselles Royal et Marcoux, accompagnées de Messieurs le Dr. Landry et T. Pelletier.

Après la messe, la société reconduisit Monseigneur Taché à l'Archevêché, où il y eut présentation d'une superbe adresse par M. T. A. Bernier, président et réponse éloquente de Monseigneur l'Archevêque, puis, sous la conduite prévoyante et active des Commissaires-ordonnateurs, MM. Alph. Lemay, Adjutor Gauvreau, J. B. Joyal et G. Arial, aidés de MM. les Commissaires J. B. Gauvreau et L. Laporte, de Winnipeg, une nombreuse procession se forma comme suit:

Ordre de la procession

1. Commissaire à cheval.
2. Deux porte-drapeaux, (l'un était le drapeau britannique et l'autre le drapeau fleurdelisé.)
3. Corps de cavalerie sous la direction de MM. A. Gauvreau et Alexis Carrière. Ce corps était composé de Métis et de Canadiens-français.
4. Fanfare.
5. Elèves du Collège de Saint-Boniface (avec bannière.)
6. Elèves de l'Université.
7. Char des forgerons.
8. Groupe de citoyens.
9. Char des bouchers.
10. Cercle Provencher (avec drapeau.)
11. Char des boulangers.
12. Union Saint-Joseph de Winnipeg (avec drapeau.)
13. Char des ferblantiers.
14. Groupe de citoyens.
15. Char de l'agriculture.
16. Groupe de citoyens.
17. Char des menuisiers.
18. Groupe de citoyens.
19. Char des peintres.
20. L'Association Saint-Jean-Baptiste (avec bannière.)
21. Le Comité de Régie.
22. Les invités.
23. Le Président et les Vice-Présidents.
24. Char portant les quatre personnages allégoriques suivants: Un sauvage, Champlain, Jacques-Cartier, Christophe Colomb et Saint-Jean-Baptiste.

Patriote.

RETOUR

La scène sepasse à Athènes, dans le Palais Royal.

Un vieux Grec.—Eh! bien, sire, êtes-vous satisfait de votre voyage?

Le roi.—Oui, assez. Mais, c'est curieux, j'ai rencontré des gens qui n'avaient pas l'air content du tout.

Le vieux Grec—Vous m'étonnez.

Le roi.—C'est comme j'ai l'honneur de vous dire. Ainsi, par exemple, à Berlin. J'ai dit à l'empereur que nos victoires étaient dues à l'instruction militaire et à l'influence de l'Allemagne. L'empereur a remercié. Mais il y a des Allemands qui ont fait une tête!

Le vieux Grec.—Dame! Ecoutez donc. L'instruction militaire, les Allemands l'avaient surtout donnée aux Turcs. En sorte que votre remerciement avait l'air un peu ironique.

Le roi.—Tiens, c'est vrai. Je n'y avais pas pensé.

Le vieux Grec.—Et quand à l'influence allemande.. Vous avez entendu parler de Bismarck?

Le roi.—Attendez donc... Il me semble, en effet...

Le vieux Grec.—C'était un Prussien assez important, le propre fondateur de l'empire allemend.

Le roi.—Ah! oui, c'est vrai!

Le vieux Grec.—Eh! bien, il disait toujours que la question d'Orient, c'est-à-dire, entre nous, la lutte entre les Turcs et les Grecs, ne valait pas les os d'un grenadier poméranien.

Le roi.—Il disait ça!... Mais, alors, je crois que j'ai fait une gaffe !

Le vieux Grec, s'inclinant.—En grec, "gaffos."

Le roi, après quelques instants de réflexion.—Et ce n'est pas tout. Figurez-vous que les Français n'avaient pas l'air satisfait de me voir après mon discours à Guillaume !

Le veux Grec.—Ils sont très susceptibles.

Le roi—Leur chef, le Président Poincaré, à même paru me dire que, sans eux, la Grèce n'aurait pas pu remporter de victoire, attendu qu'elle n'existerait pas !

Le vieux Grec.—C'est pourtant vrai, sire! Avez-vous entendu parler de Navarin ?

Le roi.—Oui. C'est un ragoût ?

Le vieux Grec—C'est une bataille dans laquelle les Français ont anéanti la flotte turque, ce qui a permis à la Grèce de naître.

Le roi.—Pas possible!... (Après une nouvelle et profonde réflexion.) On a bien raison de dire que les voyages forment la jeunesse !

LE SANG GAULOIS

AVANT-PROPOS

Nous nous proposons, dans une série d'articles,—une quarantaine,—que *Le Manitoba* publiera toujours en cette place, d'entretenir nos lecteurs de quelques-uns des actes d'héroïsme innombrables qui honorent notre race, depuis les temps de la vieille gaule, jusqu'à nos jours.

Nous nous inspirons pour rédiger ces articles d'un livre publié par Combet & Cie., éditeurs à Paris (France) et portant le titre ci-dessus mentionné.

Nous espérons que chaque Français, que chaque Canadien-français lira ces quelques lignes une fois la semaine, nous espérons aussi que les pères de famille les feront connaître à leurs enfants, car il est bon, ici, où nous sommes constamment sur la brèche, de retremper nos courages, de chercher quelque réconfort dans cette histoire qui est nôtre. Français ou Canadien, (dans le second cas vous n'êtes après tout qu'une branche maîtresse et vigoureuse greffée sur le vieil arbre qu'est la patrie commune de nos pères) ayant une même origine, étant de la même race, ensemble nous pouvons dire que nous avons la même histoire, et quelle histoire! Elle est infiniment dramatique notre histoire; nos pères l'ont écrite avec leur sang; aucun peuple moderne n'a exercé une plus grande action sur le monde; aucun n'a atteint un plus haut degré de prospérité et de gloire, aucun non plus n'a subi de plus cruels revers.

"A travers la fumée des champs de bataille, dans les jours de deuil comme dans les jours de victoire, ce qui caractérise la race, c'est—comme l'a si bien dit A. Mézières—l'énergie individuelle; c'est, chez quelques-uns, la faculté de se dévouer et de souffrir pour un sentiment, pour une idée, pour un principe, pour une croyance. Les siècles passent, les destinées de la patrie changent avec les siècles. Ce qui demeure, c'est un fonds permanent et indestructible, de dévouements admirables. Aux heures les plus sombres, il y a des Français qui ne désespèrent pas ou qui, même désespérée, entendent tmoigner de la noblesse de leur origine et de la dignité de leur race, par le sacrifice de leur vie."

On peut tous les mettre sur le même plan, ces héros, comme ayant un droit égal à notre reconnaissance, à notre admiration.

Qu'ils portent l'armure et qu'ils chaussent les éperons de chevalier, comme Roland, comme Godefroy de Bouillon, comme DuGuesclin, comme Bayard, comme Montcalm; ou que ce soit un simple paysan, comme le Grand Ferré de Compiègne, un bourgeois comme Ringois d'abbville, ou Alain Blanchard de Rouen; une pastoure, comme Jeanne d'Arc; que ce soit le chevalier d'Assas ou Dollard des Ormeaux aux avant-postes, le représentant du peuple Boissy-d'Anglas en face des assassins, le chirurgien Desgenettes au milieu des pestiférés de Jaffa, le jeune Bara devant le fusil des Choéuans, l'esprit d'abnégation est le même, le dévouement d'un seul pour tous, aussi grand.

Ceux-là sont des morts connus, dont on a déjà raconté l'hstoire. Mais combien d'autres sont morts obscurément, sans gloire, pour la défence de la patrie, ou pour quelque noble cause; soldats courant à l'ennemi sous le feu des fusils et des canons, sauveteurs essayent d'arracher à la mer en furie les victimes de la tempête, simples particuliers se jetant à la tête des chevaux emportés, pompiers écrasés ou brulés dans des incendies, médecins contractant le germe des maladies contagieuses au chevet des malades."

Rappelons aux jeunes générations, à nos jeunes générations de race Française, de combien de sacrifices, de quelle quantité de sang versé pour l'idée, est tissée la trame de notre histoire.

"La leçon ne sera pas perue. Chaque citoyen peut se trouver inopinément, une fois dans sa vie, en face d'un grand devoir à remplir. S'il a l'âme nourrie de traditions de sa race,—surtout si cette race est la race française,—il n'aura ni une minute d'hésitation, ni une minute de défaillance. Il fera spontanément ce que des millions d'obscurs Français ont fait avant lui, pour constituer le patrimoine national, pour perpetuer la grandeur et les titres de noblesse de la France.'

F. Deniset.

Le Francais a Oxford et Cambridge

(*Le Patriote*)

Sous letitre de "French popular in Schools" le *Daily Mail Oversees Edition*, du 6 septembre 1913, page 499, publie la note suivante:

"La popularité du français, comparé à l'anglais, est le principal trait du tableau qu'on vient de publier, des examens pour certificats tenus dans les écoles publiques par le bureau d'examen des écoles d'Oxford et de Cambridge. Le français a été choisi par 2,171 garçons et filles, tandis que 2,000 choisissaient l'anglais. Parmi les candidats dits "senior" pas un n'a écrit avec distinction un essai en anglais."

Stupéfiant! n'est-ce pas, ce contraste entre l'Anglais instruit d'Angleterre et le "bully" peu dégrossi qui fait la guerre aux coles bilingues dans l'Ontario et les autres provinces.

UN NOUVEAU CONTINENT

Des explorateurs russes voyageant dans les mers arctiques, au nord de la Sibérie, prétendent avoir découvert un nouveau continent, qui serait grand comme le Groënland.

REVUE DE LA PRESSE

(*La Patrie*)

Les progrès du Pacifique ont été remarquables; en dix ans les recettes brutes élevées de $43,000,000 à $139,000,000. La diminution dans les recettes qui s'est manifestée depuis la publication du rapport annuel n'est que passagère; elle est due à une dimnution du fret vers l'Ouest et au ralentissement de la construction et des industries qui en dépendent dans presque tout pays.

Si en dix ans les recettes ont plus que triplé, le capital, représentant les dépenses d'extension du réseau est monté de $60,000,000à $83,000,000. De cette augmentation colossale $124,000,000 ont été employés à la construction, à l'achat de nouvelles voies et la construction et àl'achat de bâtiments océaniques et fluviaux. $101,000,000 ont été employés à l'augmentation du matériel roulant: locomotives et wagons et $58,000,000 ont été consacrés d'une manière générale, à l'augmentation de la propriété de la campagnie.

Les rapports des présidents de la compagnie du Pacifique Canadien ont comme ceux des présidents dela Banque de Montréal, une très grande influence sur la situation financière et commerciale du pays. L'exposé de la situation que Sir Thomas Shaughnessy vient de faire est de nature à dissiper complètemnet le malaise de ces derniers mois et à consolider la situation financière.

* * *

(*Le Temps*)

Le gouvernement libéral d'Angleterre commencera sa campagne d'automne à la fin de la semaine. Bonnar Law, chef des Unionnistes, est à la veille d'une défaite, et l'on prévoit la fin de la lutte Carson, malgré les menaces d'effusion de sang qu'il fait à tout propos. La loi du Home Rule suivra son cours.

* * *

(*La Croix*)

L'Official Catholic Directory publié à New-York cette année accuse la présenrce de 15,154,158 catholiques aux Etats-Unis.

* * *

Par 217 voix contre 15 la 29e convention du Congrès des Métiers et du Travail, tenue la semaine dernière à Montréal, a rejeté une motion de l'union locale des mineurs de Ladysmith, C.A., tendant à mettre le Congrès sous la dominaton socialiste.

* * *

BIENVENUE AU "DAILY MAIL"

(*La Presse*)

La *Presse* est heureuse de souhaiter la bienvenue au *Montreal Daily Mail*, qui prend place aujourd'hui même parmi les quotidiens anglais de notre métropole. Le nouveau journal se déclare franchement favorable au maintien de nos liens britanniques. Il veut que le Canada continue de se développer comme nation dans l'Empire et il promet son concours à toutes les entreprises qui auront ce but pour objet. En politique, le *Daily Mail* dit qu'il sera indépendant. Notre nouveau confrère s'engage à travailler consciensieusement pour toutes les bonnes causes d'intérêt public. Aussi lui souhaitons-nous cordialement succès.

* * *

LA QUESTION NAVALE

(Du *Globe* de St-Jean, N.B.)

"Le comté de Châteauguay a toujours été libéral, c'est pour cela que l'on attache le plus vif intérêt à cette lutte qui aura son dénouement le 11 octobre. L'élection de Châteauguay sera la première des quatre élections partielles, elle servira à déterminer quelle est l'opinion de l aprovince de Québec sur la question navale."

* * *

POUR L'AGRICULTURE

(*Le Devoir*)

On aunoce d'Ottawa que le ministère de l'Agriculture s'occupe de perfectionner et d'étendre le système d'encouragement à l'agriculture inauguré il y a un an.

M. Burrell prend évidemment la chose à cœur.

* * *

Agriculteur lui-même, agriculteur prospère, s'étant convaincu par la pratique que la terre bien cultivée donne au centuple, il comprend l'importance de sa profession, les avantages qu'elle offre à la jeunesse anxieuse d'une vie saine et d'une existence assurée, et il s'emploie à la rendre attrayante, facile et payante. Il s'est entouré d'hommes d'une compétence reconnue sans égard à leurs opinions politiques, n'exigeant que leur dévouement à la cause qu'il veut sincèrement servir. Puis il a demandé aux chambres de l'argent qu'on lui a donné plus généreusement que d'habitude. Dix millions ont été affectés à cette fin pour être dépensés durant la présente décade avec l'entente que cette somme sera supplémentée proportionnellement aux besoins nouveaux et aux résultats obtenus. C'est une façon d'augmenter les subventions aux provinces, qui garantit en même temps une part plus large des deniers publics à la classe agricole.

* * *

UNE IDEE PATRIOTIQUE

(Du *Star* de Toronto)

Le projet de l'hon. M. Doherty, ministre de la justice, de fonder une association du barreau canadien, mérite d'être étudié. Chaque province a son barreau et ses lois, mais rien ne s'oppose à ce que les avocats des différentes parties du Canada se consultent entre eux et échangent leurs opinions sur les heutes question légales. Semblable association existe aux Etats-Unis et, comme on le sait, les lois civiles et criminelles de chaque état de l'union américaine diffèrent entièrement.

* * *

NOUVELLE CONFIRMATION

(*La Presse*)

Sir William Carson aura l'occasion prochaine de consommer sa félonie envers la Couronne anglaise, si toutefois la guerre civile ne l'effraie pas, au dernier moment. En effet, il se confirme de plus en plus que le gouvernement Asquith sera ferme dans sa politique et qu'il accordera, en dépit de tous les obstacles, le Home Rule à l'Irlande. Hier, c'était le Secrétaire d'Etat qui nous en donnait l'assurance, des Iles britanniques; aujourd'hui, c'est le ministre des postes, actuellement au Canada, qui confirme les déclarations de son collègue.

L'honorable Herbert Samuel va plus loin encore que le Secrétaire d'Etat; il laisse entendre que non seulement le gouvernement Asquith est bien déterminé à exécuter les volontés du Parlement, mais encore qu'il lui est maintenant impossible de reculer. En effet, reculer à cette heure serait porter un rude coup aux institutions britanniques et au respect dont elles sont entourées. Ce serait un précédent fatal que celui qui serait créé par une reculade en face de menaces provenant d'un petit groupe de révoltés, même prêts à soulever une guerre civile.

L'honorable M. Samuel a peint absolument la situation lorsqu'il a dit que l'affaire était uniquement une question de religion, et qu'il n'y aurait eu aucune oppostion au Home Rule si toute l'Irlande avait été protestante. On ne pouvait avec plus d'autortié dénoncer le fanatisme intransigeant de Sir Edward Carson et de ses alliés.

* * *

(*Patriote de l'Ouest*)

Nous apprenons que M. Alphonse Desjardins va venir faire une tournée de conférences dans la Saskatchewan, à l'invitation spéciale des Grain Growers, pour expliquer le mécanisme de l'œuvre et que notre gouvernement provincial vient de créer un département spécial au ministère de l'Agriculture, avec M. W. W. Thompson comme directeur, pour prêter son concours à l'organisation de coopératives, agricoles, de crédit, de consommation, dans toute la province.

Nos lecteurs savent déjà tout le bien que l'on peut attendre des Caisses Populaires et ils seront particulièrement heureux d'apprendre que le gouvernement de la Saskatchewan, bien loin de mettre des entraves à ce mouvement, le favorisera au contraire de tout son son, est un agronome d'expérience pouvoir. Le nouveau directeur des œuvres de coopératives, M. Thompet il s'est préparé à ses nouvelles fonctions depuis quelques mois par des études spéciales sur le fonctionnemnet des Caisses Populaires dans la province de Québec, dans les autres provinces, en Europe et aux Etats-Unis.

* * *

LES MINISTRES FRANÇAIS

(*L'Evénement*)

Ceux qui disaient que les ministres n'oseraient pas prendre part à la campagne de Châteauguay en sont quittes pour s'être trompés encore une fois. Les honorables MM. L. P. Pelletier, ministre des Postes; Martin Burrell, ministre de l'Agriculture; Bruno Nantel, ministre du Revenu de l'Intérieur; Louis Coderre, Secrétaire d'Etat, et Geo. Perley, ont adressé la parole à Ormstown et à Howick, vendredi soir, et ont été acclamés par des auditoires très sympathiques.

* * *

LA PETITE PROPRIETE

(*L'Action Sociale*)

D'après un rapport des Chambres de Commerce de Bulgarie, ce pays, grâce à sa population agricole, formée pour 70 pour cent de petits propriétaires, a supporté sans grande tension la terrible période qu'il vient de traverser, et les conséquences de la guerre seront liquidées sans secousse sensible.

Au cours de la guerre, le pays a donné à l'Etat 300 millions de réquisitions. La banque nationale a soutenu largement sa clientèle; les dépôts se sont multipliés, et il reste un million de céréales à exporter.

C'est un exemple encourageant pour les hommes d'Etat anglais qui voient dans le morcellement de la propriété le seul remède à la crise économique actuelle.

Mortgage Sale of Valuable Farm Property

Under and by virtue of the Powers of Sale contained in a certain Memorandum of Mortgage, which will be produced at the time and place of sale, there will be offered for sale by Public Auction by William W. McPherson, auctioneer, at his Auction Rooms 264 Smith Street in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba on Thursday the 20th day of November, A.D. 1913 at the hour of Twelve o'clock, noon, the following valuable Farm Property :

The North-East quarter (N.E. ¼) of Section Twenty-two (22) in Township Four (4) and Range Eleven (11) East of the Principal Meridian in Manitoba.

The above property will be offered for sale subject to a Reserve Bid.

Terms of Sale—Twenty-five per cent (25 p.c.) cash and the balance in accordance with the conditions to be made known at the time of the Sale.

For further particulars apply to Bernier, Blackwood & Bernier, Vendor's Solicitors, 401 Somerset Block, Winnipeg, Manitoba.

Dated at Winnipeg this 10th day of September, A.D. 1913.

De par le Monde

Le ministre plénipotentiaire de Mexique à l'Elysée

Paris.—Avant de partir pour l'Espagne, le président Poincaré a reçu officiellement M. Francisco De La Barra, ministre plénipotentiaire du Mexique auprès de la république française.

La réception a eu lieu suivant l'usage du Protocole et a été, de part et d'autre, des plus cordiale.

Le ministre du Mexique avait pris place dans un des landaus présidentiels et fut escorté par un escadron de cuirassiers jusqu'au palais, où une garde d'honneur lui présenta les armes.

M. de la Barra, en grand uniforme, revêtu des insignes de la Légion d'honneur, remit alors à M. Poincaré la lettre de rappel de son prédécesseur et sa propre lettre de créance et, dans une courte allocution, dit que les deux républiques, unies par les mêmes intérêts économiques, aspiraient également au même idéal de justice et de liberté. Il ajouta :

"J'apporte au peuple français les salutations cordiales et les compliments d'un peuple frère, d'un peuple qui vient de traverser une crise difficile, comme il s'en présente dans l'histoire de toutes les nations. Mon pays, sans aucun doute, sortira plus fort que jamais de cette passe douloureuse. Notre vieille histoire, les progrès accomplis par mon gouvernement dans son œuvre de pacification, la grande vitalité économique du Mexique, le patriotisme de ses enfants sont les plus sûres garanties de cet heureux résultat."

M. Poincaré en Espagne

Madrid.—M. Raymond Poincaré, président de la République Française, vient de visiter le roi Alphonse. On croit que la visite du président aura pour résultat la conclusion d'une entente entre la France et l'Espagne par laquelle cette dernière passerait au rang des grandes puissances de l'Europe, position qu'elle a perdu depuis un siècle.

Le roi est allé rencontrer le président à la gare du chemin de fer. Les deux chefs d'Etat se sont donné l'accolade, puis se sont dirigés vers le palais royal. Une foule énorme a acclamé le président de la France.

Election du président de Chine

Pékin.—L'élection du président de la nouvelle république de Chine vient d'avoir lieu. Les membres du parlement furent réunis pour faire le choix du chef de l'exécutif qu idevra rester en fontions pendant cinq ans. Le plus grand intérêt a été soulevé par cette élection d'un nouveau genre. Ce matin, 759 membres des deux chambres se sont rassemblés ! Le premier tour du scrutin fut difficile, car les députés, et les sénateurs ne savaient pas comment procéder. Quand le vote eut été pris, il fut constaté que le président provisoire Yuan-Shi-Kai avait obtenu 471 voix et Tsai-Yuan-Heng 153. Une vingtaine d'autres candidats, parmi lesquels on comptait le Dr Wu-Ting-Fang, ancien ministre de Chine à Washington, et le Dr Sun-Yat-Sen, le chef de la récente révolution, ont, chacun, obtenu quelques voix.

Georges V. intime

Le rédacteur du *Liverpool Daily Post* qui connaît fort bien les choses de la Cour vient de donner à son journal de piquants détails sur George V. Le roi semble d'une nature un peu taciturne, mais il combat cette tendance, puisque, selon l'usage, il doit praler le premier. Il sait écouter, art difficile au dire de LaRochefoucauld.

Simple et tranquille dans sa vie privée, il s'occupe beaucoup de ses six enfants, tout en laissant une grande liberté à la reine pour ce qui touche leur éducation. Il mange avec un parfait appétit, boit du vin blanc ou du wisky, l'un et l'autre étendus d'eau, et fume, en moyenne une douzaine de cigares doux chaque jour.

Lorsqu'il lit, et il lit peu, faute de temps, il ne recherche point les romans: il préfère les récits de voyages ou d'explorations, goût très naturel chez lui qui se destinait d'abord à la carrière maritime. Ami des sports comme tous ses sujets, il monte à cheval, des chevaux toujours dociles, joue au tennis et tire avec habileté. Cet homme d'action ne s'intéresse pas aux modes féminines comme son père. Sa grande courtoisie pour les femmes ne va pas jusqu'à excuser les suffragettes. Leurs bruyantes manifestations l'irritent beaucoup et il ne cache point son mépris pour ces modernes et prosaiques Furies.

Dans sa vie publique, George V mérite aussi le nom d' "esclave du devoir." Il revise avec soin les discours que lui prépare un secrétaire. Il ne signe jamais une pièce sans connaître son contenu, ce qui représente une somme énorme de travail. Ce bon souverain n'abandonne ses opinions personnelles, très enracinées, que lorsque l'intérêt public peut y gagner. Ses ministres possèdent une réelle liberté pour choisir les fonctionnaires, sans favoritisme, puisque, paraît-il, ce mal ne sévit point par delà le détroit.

N'oublions pas de noter ses idées sur les officiers et sur les membres du clergé. Il désirait moins de pompes pour ceux-ci et plus pour ceux-là. En un mot il voudrait des officiers plus souvent en uniforme et une Eglise plus simple, plus conforme à la simplicité première.

Le Roi de Suède souffrant

Stockholm.—Le roi de Suède souffre des suites d'une opération d'appendicite effectuée en 1910 et il a été obligé de s'aliter au château de Skaberjoe, province de Scania, pour suivre un traitement spécial.

Un bulletin communiqué hier dit que le roi souffre souvent de l'estomac depuis l'opération qu'il a subie à Paris, et que son état a considérablement empiré ces jours derniers. Le nouveau traitement obligera le roi à garder le lit quelque temps, ce qui l'empêchera de s'occuper des affaires du gouvernement.

On conclut en disant que sa température est normale et que son état n'inspire aucune inquiétude.

Le retour du duc de Connaught—La Duchesse accompagnera le Duc.

Londres.—Il est annoncé officiellement que la duchesse de Connaught accompagnera le duc au Canada. Le duc partira le 17 octobre. La princesse Patricia fera la traversée en même temps que lui. Depuis quelques semaines, l'état de santé de la duchesse s'est considérablement aémlioré et tout indique que la guérison sera complète avant longtemps. Jusqu'à leur départ, le duc, la duchesse et la princesse habiteront Clarence House. Le trousseau de la princesse de Fife, qui épousera le prince Arthur de Connaught, le 15 octobre, est presque complet. La robe de la princesse sera en charmeuse blanche drapée de tulle et ornée de broderie perlée. Le voile sera en dentelle de Bruxelles. Les filles d'honneur porteront une robe rose pâle ornée de dentelles crème. La reine-Mère Alexandra portera une robe de satin noir recouverte de tulle blanc.

Les Suffragettes Anglaises

Londres.—Les suffragettes militantes ont été empêchées, au moins pour le moment, de continuer leur campagne de violence. L'une d'elles, Mlle Annie Kenney, a été arrêtée sur la plateforme d'un Music Hall de Londres, alors qu'avec les viragos de son espèce, elle préparait un plan pour recommencer les hostilités.

L'arrestation de cette femme a causé des scènes d'excitation indescriptibles. Les femmes se sont battues avec les policemen et de nombreuses toilettes ont été déchirées. Pendant la bagarre, deux hommes dont un clergyman et sept femmes ont été arrêtés.

Tremblement de terre

Naples.—Une forte secousse sismique a été ressentie hier à 7 heures 20 du matin. Elle dura trente secondes et fut suvie d'une autre à 7 hrs. 30. Les deux secousses ont été ondulatoires et ont causé plus de panique que de dégâts.

D'autres secousses ont été signalées dans les provinces voisines, en particulier à Avellino, où les habitants abandonnèrent leurs maisons. Dans la province de Foggia, beaucoup de villageois campent dans les champs.

EN FRANCE

La danse "le Tango" à l'Académie

M. Jean Richepin a été désigné par l'Académie française pour faire la lecture d'usage à la séance publique annuelle des cinq Académies, qui se tiendra le 25 octobre prochain.

On n'a connu que dernièrement, à la séance hebdomadaire de l'Académie, le sujet qu'a choisi M. Jean Richepin, et l'annonce de ce sujet a fait éclore un sourire sur les lèvres des plus graves académiciens. Ceux-ci, à la vérité, attendaient cette révélation avec quelque curiosité. Ils savaient, en effet, qu'il s'agissait d'une question d'une actualité brûlante. Qu'était-ce donc? L'aviation, la guerre, l'inauguration du palais de la Paix ou la découverte du pôle? C'était quelque chose de plus léger et de plus parisien, c'était..... le tango !"...

M. Jean Richepin lira donc le 25 octobre, devant l'Institut de France, toutes académies réunies, uen pièce en vers dont le tango sera le sujet. Et ainsi le tango deviendra immortel... Les importateurs de la danse brésilienne ont-ils jamais rêvé cette consécration?

ESPRIT PRATIQUE

Limoges—France

On ne manque pas d'esprit pratique, à Limoges. Pour fêter la visite du Président de la République, un magnifique arc de triomphe avait été dressé. Sur une large bande de calicot, on avait inscrit ces deux mots :

Vive Poincaré

Mais les organisateurs de cette manifestation loyaliste pensèrent qu'il convenait d'en tirer le parti le meilleur et le plus large. Alors, lis placèrent plusieurs noms sous celui de "Poincaré" et, au fur et à mesure que le cortège se déroulait et que les voitures passaient sous l'arc, par le moyen d'une ficelle opportunément maniée, "Vive Poincaré!" devint "Vive Klotz!", puis "Vive le Conseil municipal!" puis "Vive la presse!", etc., etc.

Ce qui prouve que les Limousins ont plusieurs cordes à leur arc... de triomphe.

L'aviation militaire aux Etats-Unis

Washington. — Les Etats-Unis qui se sont presque entièremnet désintéressés de l'aviation militaire, sont décidés de réagir devant l'attitude des puissances européennes. Le budget du ministère de la guerre pourvoit pour l'an provhain un crédit de deux millions de dollars qui seront affectés à l'aviation militaire. Sur cette somme $260,000 seront dépensées pour la construction de bâtiments, dont dix hangars. Les quartiers généraux de l'armée aérienne seront probablement à San Antonio, Texas, ou au Fort Huoston. Deux dirigeables que l'on achètera en France ou en Allemagne coûteront $350,000, et nécessiteront la construction d'un hangar rotatif, au coût de $125,000. Le reste des deux millions sera affecté à la construction ou l'achat de huit aéroplanes formant une escadre, et de seize automobiles nécessaires au transport des avions et du matériel.—*La Tribune.*

Patriotiques cérémonies en France—en Russie

On connaît cette patriotique cérémonie qui s'est perpétuée dans le régiment de la Tour d'Auvergne. Quand on évoque l'ombre de l'héroïque grenadier, les soldats répondent :

—Mort au champ d'honneur.

Or, il existe, en Russie, une cérémonie à peu près analogue, récemment instituée par le Czar Nicolas, pour honorer la mémoire d'un artilleur moscovite tombé dans des circonstances particulièrement émouvantes.

C'était en 1881, pendant la guerre contre les Achal-Tckinzi; l'ennemi, qui assiégeait la forteresse de Geog-Pepe, sur la mer Caspienne, fit prisonnier, durant un assaut, un artilleur russe du nom d'Agaton Nikitin. Comme les assiégeants possédaient plusieurs pièces d'artillerie russes, dont ils ignoraient la manœuvre,ils prétendirent obliger le prisonnier à enseigner le maniement de ces canons et à tirer contre ses nationaux. Celui-ci s'y refusa énergiquement, et pour en venir à bout, on le tortura en lui arrachant le nez et les oreilles. Refusant toujours de trahir les siens, le malheureux soldat mourut après d'épouvantables souffrances. C'est pour honorer ce héros que le Czar décida que, dorénavant, la 21e brigade d'artillerie à laquelle il appartenait, continuerait à faire l'appel de son nom en tête du régiment. Un sergent doit répondre :

—Mort pour l'honneur de l'armée russe.

Une troisième guerre évitée

Paris—Le ministère des affaires étrangères aurait été averti officiellement qu'une entente complète règne entre les puissances formant la triple alliance et la triple entente, au sujet du conflit turco-grec.

Les deux ont offert leur médiation à la Grèce et à la Turquie et le danger d'une troisième guerre dans les Balkans qui semblait imminent il y a deux jours, semble maintenant écarté. On croit que l'île de Chio et l'île de Mitylène resteront à la Turquie.—*L'Action Sociale.*

Un émule de Pégoud

Lille, France.—Le lieutenant-aviateur Poulet, venant de Douai par la voie des airs, a longuement évolué sur l'aérodrome.

Après avoir fait d'audacieux virages, le lieutenant Poulet renversant son appareil en imitant Pégoud, vola la tête en bas pendant plusieurs secondes.

Ayant redressé son apparel, il repartit ensuite pour Douai. La foule présente sur l'aérodrome a longuement applaudi le courageux officier.

Le lieutenant Poulet est le deuxième aviateur militaire français qui vole la tête en bas; le 22 septembre dernier le caporal Chanteloup, rééditant sur l'aérodrome de Douai le premier exploit de Pégoud, avait décrit dans le ciel un "S" gigantesque.

Missionnaires prisonniers de bandits chinois

Hankow, Chine. — Cinq mille soldats du gouvernement ont entouré la ville Tsao-Yank où un certain nombre de missionnaires américains et norvégiens sont retenus en captivité par les bandits.

D'après les rapports officiels reçus récemment, on apprend que ces bandits ont fait plusieurs tentatives pour sortir de la ville. Ayant tout à coup ouvert les portes ils ont essayé de fuir, mais ont manqué leur coup. Des coups de feu ont éclaté de part et d'autre et les bandits se sont retirés à l'intérieur des murs. Deux cents d'entre eux ont été tués.

On estime que ces bandits sont au nombre de 1,000 et bien armés.

Les officiers de la légation américaine craignent les résultats de cette bataille pour la vie des captifs.

Le gouvernement chinois a télégraphié aux autorités de Siang-Yang-Fu, offrant une forte récompense à tous ceux qui sauveraient en vie les missionnaires captifs.

On rapporte qu'une femme missionnaire captive a été blessée pendant l'assaut de jeudi.

Dix meurtres en un an

Chicago.—Arrêté samedi pour le meurtre de Mme Mildred Allison Rexroat, professeur de danse assassinée récemment à Wheaton, Ills., Henry Spencer, a avoué être l'auteur de cet assassinat et de treize autres, depuis une quinzaine d'années. D'après sa confession, ses victimes, dont il ignore généralement le nom, sont: Un homme et une femme, il y a environ 14 ans; les constables Pennell et Devine, il y a 12 ans; sa première femme, tuée près de West Point, N.Y.; deux jeunes filles, à Paw Paw Lake, Mich., en août dernier; une fille à Lake Delavan, Wis., l'été dernier, une femme à Belle Island, Mich., il y a quelques mois; un homme à Chicago cet automne; un autre homme à South Side Park, il y a 2 mois; une femme, dans la partie ouest de cette ville, l'été dernier et une autre, près de l'hôpital de Cook County, il y a quelques jours.

Spencer raconte dans tous ses détails le meurtre de Fannei C. Thompson, pour lequel un nommé Luman C. Mann, avait été arrêté puis acquitté après un long procès.

Le multi-meurtrier déclare que tous ses meurtres n'avaient que le vol pour mobile, car il trouvait que c'était le moyen le plus court de se procurer l'argent dont il avait besoin pour jouir de la vie à sa manière, et il déclare que quelques-uns des meurtres qu'il a commis ont passé pour des suicides.

La police fera des enquêtes pour s'assurer de la véracité de la confession de ce moderne "Barbe-bleue."

Maitre Labori peu chanceux

Boston, — Press-Angus.—Mtre Labori, l'avocat renommé venu en Amérique pour assister au Congrès du Barreau Américain, à Montréal est sorti de l'hôpital de Back Bay, ici, après y être demeuré 28 jours, à la suite d'une opération de l'appendicite.

M. Labori ne retournera pas en France avant de prendre un repos de plusieurs semaines à l'Hôtel Touraine, où il est descendu avec sa femme et ses trois filles.

Le défenseur de Dreyfus a été peu heureux dans son voyage. Blessé à la cheville du pied, à la descente d'un tramway, à Montréal, il fut souffrant pendant plusieurs jours. Atteint d'une attaque d'appendicite en arrivant à Boston, il dut s'aliter pour un mois.

Hier, il faillit se faire assommer par la capote de l'auto dans lequel il se promenait; le dessus de la voiture s'abattit soudainement et lui infligea une douloureuse blessure à la tête.

Erreur de téléphone

Allo !

Cette histoire est, paraît-il, authentique et s'est passée... en province, car chacun sait que le service téléphonique est irréprochable à Paris.

Dernièrement, un mrachand de bestiaux, ayant fait diriger un troupeau de veaux sur l'abattoir municipal, voulut téléphoner à cet établissement.

Distraite, la demoiselle du téléphone se trompa et lui donna la communication avec l'Hôtel-de-Ville, où le Conseil municipal tenait séance.

On juge de la stupeur du président, lorsqu'il s'entendit demander par une voix inconnue :

—Est-ce que tous les veaux sont arrivés ?

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 2

(*Suite*)

—Ils sont suspects, je sais que ce matin un caboteur ayant voulu approcher du navire avec son squif chargé d'oranges, un gros nègre armé d'une immense fourchette de cuisine lui a crié que, s'il ne s'en allait pas de suite, il tirerait sur lui à coup de carabine. Le caboteur dit qu'il croit avoir aperçu sur l'un des plis du pavillon, que nous voyons roulé et attaché à mi mât, une tête de mort avec deux os en croix.—C'est un pirate, prenons garde.

—Je suis de votre avis.

Ces deux personnes se séparèrent pour aller rapporter dans leurs familles les conjectures qu'elles avaient faites, sur le compte du prétendu pirate. Avant la nuit toute la ville était en rumeur. Plus d'une jeune signora passa une partie de la nuit agenouillée aux pieds de sa Madone; plus d'une vieille fille s'effraya des excès que l'on devait s'attendre à voir commettre par ces bandits, si les autorités ne doublaient pas les gardes. Et pourtant les autorités ne doublèrent pas les gardes, et la nuit se passa comme les autres sans désordres; et les vieilles et les jeunes filles se levèrent le lendemain matin comme à l'ordinaire, les yeux pourtant un peu caves et les joues un peu blêmes de peur et d'insomnie.

Quoique les frayeurs de ces bonnes gens ne fussent nullement fondées à l'endroit du joli brick qui balançait si coquettement ses mâtures effilées, il faut aussi leur rendre cette justice de dire que quelques semaines auparavant on avait signalé dans ces parages un véritable pirate, dont la description correspondait assez avec celle du navire qui, à cette heure, reposait bien innocemment sur ses ancres dans la rade.

De bien bonne heure, ce matin-là, il y avait un grand nombre de personnes rassemblées sur les quais, examinant avec des longues-vues le vaisseau suspect. A bord, tout semblait dans la plus grande solitude. Les voiles ferlées n'annonçaient pas un prochain départ. Un homme, un seul homme, en chemise rouge avec un chapeau de toile cirée noire, se promenait lentement sur le gaillard d'avant, fumant tranquillement un cigare, pur havane, dont le bouffées, lancées à pleine bouche, s'élevaient en décrivant des ronds qui allaient en s'élargissant jusqu'à ce qu'ils se perdissent dans l'espace. Pas un souffle de vent ne dérangeait la symétrie des ondulations que formait la fumée en giroyant dans les airs. De temps en temps il regardait le ciel, puis la lisière du ruban rouge qui pendait au haut de la flèche du mât d'artimon, comme pour découvrir de quel côté viendrait la brise du matin au lever du soleil. Le ciel était pur et sans nuage; aucun souffle n'agitait la surface des eaux; la houle de la mer, qui se faisait sentir dans la rade où elle venait mourir, balançait seul et lentement les vaisseaux qui y reposaient sur leurs ancres.

Longtemps les curieux attendirent et ne virent rien qui put rompre la monotomie du vaisseau suspect.

Vers huit heures, un pavillon blanc fut hissé audessus du consulat anglais, édifice gothique à côté de la maison de douane, qui dominait l'un des bassins du quai où se tenait rassemblée par groupe cette foule de signors inquiets et curieux.

—Tiens, regardez donc vous autres, cria un des curieux, voici un signal que fait le consul anglais au vaisseau noir en rade. Ce ne serait donc pas un pirate; c'est peut-être une croisière anglaie ?

—Non, il vient de hisser son pavillon. C'est le pavillon américain, je le reconnais bien avec ses étoiles d'or sur un fond bleu à longues raies rouges.

—Il montre aussi un pavillon marchand, cria un troisième. Mais c'est tout d'même étonnant qu'un vaisseau marchand ait autant de sabords et si bien garnis !

—Je vois des matelots monter comme des singes dans les mâts, dit un quatrième personnage qui, une longue-vue braquée sur le brick, en examinait les mouvements, Ils déferlent les voiles. Voilà qu'on descend la chaloupe. Elle vient à terre; nous allons savoir ce que tout cela veut dire.

—Quatre vigfoureux mh

Quatre bras vigoureux dirigeaint en effet une chaloupe vers les quais du consulat anglais. Un jeune homme tenait le gouvernail. Son teint hâlé par le soleil des tropiques annonçait une nature endurcie aux rudes travaux de la mer. Ses mains, un peu blanches pour un marin, n'accusait pas un homme accoutumé aux durs exercices de la manœuvre. Des pantalons de toile blanche, une cravate de soie noire négligemment nouée au col sur une chemise de toile fine de Hollande, un gilet bleu ciel, un chapeau rond de paille de Panama retenu à la boutonnière de son gilet par un ruban, tel était le costume de celui qui guidait la chaloupe.

En touchant terre le jeune homme sauta lestement sur le quai, dit quelques mots à voix basse aux deux matelots, et se dirigea vers le consulat anglais où il entra. Les deux matelots restèrent dans l'embarcation.

Ce jeune homme qui venait d'entrer chez le consul anglais, c'était Pierre de St. Luc, ou comme les matelots du Zéphyr l'appelaient, le capitaine Pierre.

Le rôle que le capitaine Pierre joue dans cette histoire est assez important pour qu'on nous permette d'en dire un mot.

Pierre n'avait jamais connu son père ni sa mère. Tout ce qu'il savait de sa naissance, c'est qu'il était né au Canada, dans quelqu'une des seigneuries du District de Montréal. Amené à la Nouvelle-Orléans, à l'âge de six ans, par Alphonse Meunier, Pierre ne connaissait de son pays natal que le nom; et quoiqu'il eut plus d'une fois questionné le père Meunier sur sa famille et sa patrie, celui-ci avait toujours évité de lui répondre directement. Tout ce qu'il en avait pu savoir, "c'est qu'un jour il lui fournirait les moyens de découvrir ses parents, que, pour le ent, de puisantes raions floe-r moment, de puissantes raisons le forçait de tenir ignorés."

Du reste le prère Meunier aimait le jeune Pierre avec une tendresse toute paternelle. Doué des plus excellentes qualités du cœur et de l'esprit, Pierre, tout jeune encore, avait apprécié la tendresse du père Meunier qui, comme il le pensait, n'était que son père adoptif.

Les maîtres les plus renommés pour les armes, la danse, la gymnastique et tous les exercices qui peuvent former un jeune homme, furent donnés au jeune Pierre. Il sut si bien profiter de ces leçons, qu'àl'âge de dix-huit ans il était le meilleur valseur de la Nouvelle-Orléans et le plus intrépide cavalier qu'on eut vu depuis longtemps, soit aux chasses au renard soit aux courses au clocehr.

Mais si ces exercices avaient développé chez le jeune Pierre la force de ses muscles, ils avaient aussi un peu trop excité chez lui la disposition à la dissipation. Sans être querelleur par caractère, il trouvait une sorte de jouissance dans l'excitation fiévreuse que procurent l'orgie et les rixes qui presque toujours à la Nouvelle-Orléans, les accompagnaient: il s'y livrait avec trop d'ardeur.

Il était reconnu le meilleur boxeur des cercles du café qu'il fréquentait. Dans un assaut aux coups de poings, il avait fait demander quartier au premier maître de boxe de la cité. Un soir, à la sortie d'une représentation au théâtre d'Orléans, ayant lancé une pierre à travers les vitres d'une lanterne, deux watchmen s'élancèrent sur lui pour l'arrêter : d'un coup de pied il rompit trois côtes à l'un d'eux et d'un coup de poings brisa la machoire à l'autre, fit un bond en arrière et en un instant il avait disparu, sans que personne eut pu l'arrêter. Quoique son jeune âge ne fût pas une excuse pour ses escapades, qui devenaient un peu fréquentes, nous devons ajouter néanmoins à sa louange, qu'ayant appris que l'un de ceux qu'il avait blessé était un pauvre homme, père de famille, qu'il venait de priver pour quelque temps des moyens de gagner sa vie, il lui envoya porter sa bourse avec tout ce qu'il y restait d'argent pour ses menus plaisirs de la semaine.

Enfin, une affaire sérieuse que s'était faite le jeune Pierre, à l'occasion d'une affaire d'amour à la guinguette, le força de se cacher pendant plusieurs jours. Il avait eu le malheur de tuer son adversaire dans un duel qui eut lieu à la carabine avec un Créole Louisianais. Le père Meunier fut obligé, pour le soustraire aux recherches de la police, de le faire embarquer secrètement à bord d'un navire qui partait pour le Hâvre.

Ce premier voyage de Pierre, à l'âge de dix-neuf ans, détermina son goût pour la mer.

C'était son plus grand plaisir de monter dans les mâts, de courir sur les vergues, de monter par les haubans du mât d'artimon et de descendre par le beaupré, en se laissant glisser par les étais du hunier de la misaine.

Pierre passa deux ans à Paris, visita les principales villes du Continent, et après avoir fait un séjour de six mois à Londres, revint à la Nouvelle-Orléans, où son goût pour la marine se réveilla avec tant de force, que le père Meunier ne crut pouvoir mieux faire, que de le mettre sous les soins du capitaine Frémont, pour lui faire faire son apprentissage de marin.

Au moment où nous parlons, Pierre avait vingt-sept ans, et il était capitanie du *Zéphyr* depuis trois ans.

Un grand changement s'était opéré dans son caractère et son comportement, depuis qu'il s'était vu maître absolu à bord d'un vaisseau, ayant sous sa responsabilité la vie des matelots et des passagers, les biens de son armateur, l'honneur de son pavillon et sa réputation de marin.

Un peu brusque dans ses façons, il savait néanmoins plaire par ses manières pleines d'aisance et de noblesse. Nautrellement vif et bouillant, il s'étudiait à conserver son sang-froid et à rester calme au milieu des scènes les plus excitantes. Poli, affable et gai, il était l'âme et l'agrément des sociétés où il se trouvait. Franc et ouvert, il attirait la confiance. Brave jusqu'à la témérité, mais sans fanfaronnade, généreux jusqu'à la prodigalité, il eut beaucoup d'amis et encore plus d'envieux. Ses matelots l'aimaient comme on aime un père; il était bien leur père par l'attention et les égards qu'il avait pour eux. Les preuves qu'il leur avait données de son habileté comme marin, dans les plus périlleuses situations, lui avaient acquis leur plus entière confiance.

Les exercices de la mer et une vie pleine d'activité et de dangers avaient développé avantageusement toutes ses qualités corporelles et intellectuelles; son front haut annonçait l'intelligence. Son œil noir et brillant semblait percer jusqu'au fond de la pensée. Sa bouche petite, ses dents régulières et blanches, ses lèvres vermeilles, semblaient-inviter le plaisir quand il souriait. Sa haute stature, ses épaules musculaires et charnues, ses bras nerveux, sa taille souple, tout annonçait chez le capitaine Pierre, une force et une activité extraordinaires. Mais s'il était grand, robuste et vigoureux, toute cette vigueur était gracieuse, parce qu'elle était symetrique sans avoir rien de roide ni de géné. Plus noble tête ne se balança peut-être jamais plus gracieusement sur d'aussi larges épaules et une aussi vaste poitrine.

Tel était le capitaine Pierre ou ce "gueux de Pierre," comme l'appelait feu M. Alphonse Meunier.

Laissons-le avec Monsieur le Consul Anglais et retournons un instant à la chaloupe, que nous avons laissée au port.

Les divers groupes de signors cubains s'étaient ropprachés peu à peu de l'endroit où se tenaient les deux matelots, que le capitaine Pierre avait laissés en soin de l'embarcation. L'un des curieux s'adressant aux matelots leur avait demandé quel était le vaisseau auauquel il appartenaient.

—Qu'est-ce que cela vous fait, que nous filions les écoutes sous un pavillon Français, ou Américain, Russe ou Danois? N'en avez-vous donc jamais vu de vaisseaux dans votre trou de port? lui répondit le plus gros des deux matelots d'une voix rude et rauque comme le tuyau d'un orgue en désaccord.

Un homme de haute taille, revêtu d'une blouse grise et d'un large feutre blanc, voyant que c'était parti pris de ne pas donner de renseignements sur le navire (lui qui avait ses raisons d'en connaître quelque chose,) crut qu'un bon moyen de les faire parler serait de leur faire une querelle et de remuer un peu leur irascibilité. Aussi, s'avançant avec un air de matadore :

—Ah ça, l'ami, vous êtes un polison, un manant, de répondre aussi grossièrement à ceux qui vous parlent poliment. Nous en voyons souvent des vaisseaux, mais ils n'ont pas peur de se faire voir, comme vous autres, pirates que vous êtes. Vous devriez tous être pendus, c'est ce que vous méritez; et je ne sais ce qui me tient de te frotter un peu toi, ainsi que ce mijauré quiest assis à tes côtés, et qui ne prend pas même la peine de nous regarder.

—Trone de Diou! je voudrais bien vous voir, l'ami, essayer de me frotter, c'est une partie qui se joue à deux, celle-là.

—Tom, Tom, lui dit l'autre matelot en se retournant, ne va pas faire de tapage; tu sais que lecapitaine nous a expressément ordonné de ne nous occuper en rien du tout de ce qu'on pourrait nous dire.

C'est donc votre capitaine, cette espèce de tourlourou, qui vous donne de ces sortes d'ordres, répliqua le matadore. Eh bien! moi je vous ordonne de me répondre, entendez-vous; quel est le nom de votre capitaine et celui de son vaisseau?

Les deux matelots haussèrent les épaules; l'un d'eux se mit à siffler et le gros Tom se gratifia d'une énorme chique, qu'il fit violemment naviguer de tribord à babord de sa large bouche, en jetant un coup d'œil de travers sur cet insolent interlocuteur, qu'il avait fort envie de frotter, comme il disait. Mais les ordres du capitaine étaient précis et sans réplique. Nul à bord n'eut osé désobéir.

Les esprits commençaient à s'échauffer et les affaires semblaient prendre une tournure à la guerre; il s'en serait peut-être suivi quelque violence, si en ce moment quelqu'un n'eut crié :—

—"Voici la garde du maître du Hâvre!"

En effet, le maître du Hâvre à cheval, accompagné de sa garde de service, arrivait au grand trot. Après avoir fait rapidement l'inspection des bassins il descendit à l'Hôtel d'Angleterre.

En ce moment le capitaine Pierre sortait du consulat, accompagné de deux jeunes demoiselles auxquelles il offrit galamment le bras. A quelques pas en arrière suivait un monsieur d'une cinquantaine d'années, qui parlait avec animation au consul anglais.

Cependant le matadore, qui voyait avec peine échapper l'occasion d'apprendre ce qu'il désirait et qui avait ses raisons de ne pas se faire remarquer du consul anglais, se retira en arrière et se confondit dans la foule; mais non sans avoir jeté une malédiction au gros Tom et lui avoir promis "qu'ils se reverraient peut-être plus tôt qu'il ne pensait."

—Tant mieux, et nous nous frotterons; avait répondu Tom.

Un instant après, cette bande de curieux s'ouvrit pour laisser passer le capitaine Pierre et les jeunes demoiselles.

—Je vous recommande bien ma chère Sara, Sir Gosford, disait le consul au monsieur anglais, elle est nerveuse; j'espère que vous la rassurerez et que vous lui tiendrez lieu de père.

—Soyez tranquille, aussitôt arrivé à la Nouvelle-Orléans, je vous écrirai le résultat de notre traversée. Elle ne sera pas longue, six jours tout au plus.

Sara et son amie embrassèrent le consul, qui, ayant échangé un salut d'adieu avec Sir Gosford, tendit la main au capitaine en lui recommandant sa fille.

Les passagers étant tous embarqués dans la chaloupe, les matelots poussèrent au large.

—M. de St. Luc! cria le consul, pardon, j'oubliais de vous donner cette lettre pour Monsieur Meunier.

—Oui, oui, monsieur.

—Adieu mon père, cria Sara; et la chaloupe s'élança vers le vaisseau qui, ayant levé l'ancre, louvoyait dans le port en courant de petites bordées sous son petit hunier, et son grand foc.

En attendant prononcer le nom de St. Luc, l'homme au feutre blanc et à la blouse grise, fit un mouvement de surprise, regarda le consul anglais, puis examina attentivement le capitaine Pierre.

—Bon! se dit-il à lui-même, je suis bien aise de m'être trouvé ici à temps pour avoir le mot de l'énigme. Ce vaisseau, c'est le *Zéphyr;* ce capitaine, c'est le fameux capitaine Pierre; nous avons déjà fait connaissance, nous la renouvellerons encore, c'est curieux que je ne l'ai pas reconnu; le *Zéphyr* porte la remise que doit faire la maison Munoz & Cie., de Rio, à la maison Meunier de la Nouvelle-Orléans. Un million!... Tout ça, c'est bon à savoir, Voyez donc, moi qui n'attendas le *Zéphyr* que dans une quinzaine de jours, au plus tôt !

Et cet homme qui avait deviné tant de choses par le seul nom de St. Luc, s'élança sur un superbe cheval barbe, qu'un nègre tenait par la bride à quelques pas en arriére, et partit au grand galop. Nous le reverrons plus tard.

Maintenant nous prendrons la liberté de suivre les passagers de la chaloupe et de monter avec eux à bord du *Zéphyr*.

La première chose qui frappait, en montant sur le pont, c'était la propreté et l'ordre admirable qui régnaient partout.

Le capitaine Pierre aimait son *Zéphyr*. Tout son orgueuil c'était de le parer; tout son plaisir de l'embellir. Tout était du goût le plus exquis; la mâture, les gréments, les voiles, tout était calculé, taillé avec la plus minutieuse exactitude pour la plus grande force et la plus grande vélocité.

La cabine du capitaine était un véritable petit boudoir; tapis de Turquie, divans, fauteuils, glace de Venise, rien n'y manquait. Elle avait plutôt l'air de la maison d'une petite maîtresse que de la chambre d'un matelot; mais si cette cabine avait l'apparence d'un temple de Vénus, il y avait bien aussi quelque chose qui trahissait la présence du dieu Mars. Des pistolets, des sabres, des haches d'abordage, des piques, des couteaux de chasse, symétriquement arrangés, formaient sur la cloison des ronds, des carrés, des losanges, des soleils et diverses autres figures. Et aussi, sivous souleviez les coussins de velours cramoisi qui recouvraient deux espèces de faux buffets, vous aperceviez les culasses de deux énormes pièces de trente-six, qui, appuyant leurs museaux sur les sabords percés à la poupe, semblaient dormir en attendant leur quart. Les escaliers et les planchers, en bois de chêne, étaient frottés et cirés tous les matins; les cuivres étaient polis et luisants.

Par courtoisie, le capitaine avait cédé sa cabine à ses deux jeunes passagères.

(*A suivre*)

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Abonnez-vous au "MANITOBA"

$1.00 par année

UN APPEL DE M. L'ABBE BOUILLON AUX CANADIENS-FRANCAIS DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET DES ETATS-UNIS

Les découvreurs de l'Ouest canadien venaient de la Province de Québec. Les premiers missionnaires qui portèrent la religion dans l'Ouest venaient aussi de cette province. La province de Québec a fourni à l'Ouest ses premiers évêques. Plus tard elle mit à sa disposition, sans compter, toute une armée de prêtres réguliers et séculiers. Encore aujourd'hui, c'est elle qui est la principale source de recrutement du clergé catholique de l'Ouest; elle aussi qui pourvoit d'ornements nos églises pauvres et qui nous aide à soutenir dans les colonies nouvelles, les œuvres paroissiales indispensables. Tant de générosité nous autorise à nous tourner encore une fois vers elle, mais pour lui demander cette fois une aide d'une autre sorte.

Si nous n'étions pas nous-mêmes des enfants de la province de Québec nous serions tentés de lui reprocher d'avoir si peu favorisé, d'avoir même, dans certaine mesure, entravé l'émigration canadienne vers l'Ouest. Puisque tout le monde, aujourd'hui, semble reconnaître que cette attitude fut une erreur, on ne sera pas surpris qu'au nom des intérêts religieux, comme au nom des intérêts politiques et matériels les plus respectables, nous adjurions nos compatriotes de seconder le mouvement d'émigration qu'avec la haute approbation du patriote Mgr Langevin nous tentons en ce moment dans la province de Québec, et de diriger vers nos jeunes colonies le trop plein de population qui se dirige encore vers les villes du Canada ou des Etats-Unis. Et l'on trouvera de même assez naturel que ce soit au Manitoba—c'est-à-dire à celle des provinces de l'Ouest où l'influence française fut la moins profonde—que nous cherchions d'abord à intéresser nos compatriotes du "vieux pays."

Au Manitoba comme ailleurs la situation de l'Eglise ctlohaqi t-tff,t situation de l'Eglise catholique dépend de l'organisation paroissiale. L'organisation paroissiale, bonne partout, s'améliore constamment, grâce au zèle inlassable et éclairé de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Privés d'une partie de nos droits PAR LA LOI, nous avons EN FAIT reconquis par l'union les moyens de faire instruire nos enfants suivant notre conscience ; dans la plupart des paroisses, nous avons des écoles catholiques dirigées par des religieux ou des religieuses, mais nous serions encore plus forts si l'émigration catholique était plus considérable.

Notre organisation n'est pas moins bonne au point de vue de la langue. Jamais le français ne disparaîtra de l'Ouest canadien. Partout où des Canadiens se sont groupés autour du clocher, ils ont un curé de langue française et des écoles françaises. IL N'Y A PAS D'EXCEPTION : toutes les paroisses canadiennes ont des curés canadiens. La seule question qui se pose pour nous, est d'augmenter le nombre des groupes paroissiaux, de manière à accroître l'influence de notre race dans les conseils de la province. Et qui ne voit que cet accroissement d'influence tournera à l'avantage de la race tout entière ? Le temps est fini où le Canada français se bornait à la Province de Québec. Il y a, dans les autres provinces, trente ou quarante comtés partiellemnet français, dont l'appui est déjà précieux pour la Province de Québec dans les affaires fédérales; s'il y en avait davantage, les hommes de tous partis qui ne demandent qu'à rendre justice à notre race hésiteraient moins à combattre ouvertement les francophobes. Que chaque paroisse de la vieille Province nous envoie deux ou trois familles, et nous serons bientôt sinon maîtres de la situation, du moins en état de faire respecter nos droits.

Et que dire maintenant des raisons économiques? Ici je suis comme tous ceux qui ont vécu quelque temps dans l'Ouest, ou qui seulement l'ont vu: je ne comprends pas qu'on puisse différer d'avis. Comment a-t-on pu laisser partir tant de nos compatriotes pour les travaux déprimants des villes, quand il aurait été si facile de les orienter vers l'Ouest, où ils auraient trouvé en si peu de temps richesse et bien-être? Chaque millier de dollars qu'un vaillant colon canadien-français gagnera dans l'Ouest sera autant d'ajouté à la richesse globale de la race. A ce point de vue, les cent mille Canadiens-français de l'Ouest ont plus fait pour la richesse de leur race que le million et demi de Canadiens émigrés aux Etats-Unis; ils n'étaient pas meilleurs, ils n'ont probablement pas travaillé davantage, mais leur énergie a trouvé dans l'Ouest un champ plus propice.

Il reste encore dans le Manitoba de très belles terres à acquérir à des prix raisonnables, les unes détenues par des spéculateurs, les autres déjà mises en valeur par des colons étrangers dans des régions canadiennes-françaises. Mais le prix en augmente rapidement, et dans quelques années il ne sera plus possible à nos compatriotes de songer à aller s'établir dans l'Ouest.

Il est juste de faire observer que si les prix ont augmenté, les facilités d'établissement sont aussi meilleures. Il ne faut pas chercher à atténuer les fautes commises dans le passé par certains agents d'émigration: en maintes circonstances on a entraîné nos compatriotes en fardant les choses, et, une fois là, on ne s'est plus occupé d'eux et on ne leur a pas donné ce qu'on leur avait promis. Ces erreurs ne se répèteront pas; les groupes canadiens-français de l'Ouest ont eux-mêmes et dans leur propre intérêt autant que pour le bien de leurs propres compatriotes de la Province de Québec et des Etats-Unis, pris des mesures qour qu'elles ne se répètent pas. Le mouvement que nous entreprenons aujourd'hui repose sur des bases solides. Après avoir étudié dans des congrès les meilleurs moyens à prendre pour favoriser la venue de nos compatriotes dans le Manitoba, nous avons établi à Winnipeg un comité central, et dans chaque paroisse un comité local présidé par le curé. Le comité central, en rapports constants avec les comités locaux, communique à un bureau installé à Montréal, et dont je suis l'humble représentant, les renseignements qu'il tient de cette source. On peut donc savoir immédiatement dans quelle partie du Manitoba un colon canadien-français a intérêt à aller s'établir. Dès qu'un compatriote me manifestera le désir d'émigrer au Manitoba, je m'empresserai de répondre clairement et nettement à toutes ses questions; et si je vois que, pour une raison ou pour une autre, il vaut mieux pour lui de ne pas aller dans l'Ouest, je n'hésiterai pas à le lui dire. Mais dès maintenant l'on peut prendre ceci pour acquis, que l'on trouvera au Manitoba des écoles catholiques et, au besoin, françaises; des villages où le colon peut se procurer tout le nécessaire, des chemins de fer qui relient entre eux tous les centres et sillonnent la province en tous sens.

Le Manitoba, chers compatriotes, vous paraîtra une autre province de Québec, sauf que les terres y sont d'une richesse incomparable. Je puis dire avec vérité et sans crainte d'être démenti qu'il n'y a pas un pays au monde, pas même une autre province au Canada, où le sol soit si riche. Pas besoin de défricher. Pas besoin non plus d'enlever les roches: il n'y en a pas. Dans certaines régions du Nord et de l'Est il y a du bois et de la "prairie", mais même là le défrichement est très facile.

Il y a encore un très grand nombre de biens de famille ("homesteads") de 160 acres, pour $10.00. Ces terrains ne peuvent évidemment se trouver près des vieux centres, mais il y en a encore, et beaucoup, à proximité de cantons où les Canadiens-français sont en assez grand nombre, et qui, dans certains cas, ont déjà chapelle et curé. De même ce n'est pas dans le voisinage immédiat ou même prochain des chemins de fer que se trouvent ces terrains, mais l'expérience constante du passé est là pour prouver que où il y a des colons le chemin de fer ne tarde pas à arriver.

Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une ferme devront prendre un bien defamille, ou "homestead," surtout s'ils ont des fils capables de leur aider à gagner sur place les quelques centaines de piastres nécessaires à la construction d'une maisonnette et d'une écurie et à l'achat du premier matériel.

Le prix des fermes est de $20 à $35 de l'acre, soit, pour un quart de section, c'est-à-dire 160 acres, $3,000 à $4,000.

Ceci s'entend des meilleures terres du pays. Il y a à certains endroits des terrains sablonneux qui se vendent moins cher, et qui n'en sont pas moins excellents puor l'élevage du bétail, l'industrie laitière, etc., on peut les acheter pour $10 de l'acre, plus ou moins, avec des conditions de paiements faciles. On trouvera sur ces terres des compatriotes qui y ont fait fortune, comme je serai heureux de le faire constater à ceux qui le voudront.

Toute demande de renseignement devra être adressée à moi d'abord. Je vous dirai alors ce que vous avez à faire, soit pour obtenir un bien de famille, soit pour acheter une ferme. Je vous mettrai en communication avec le comité de Winnipeg et les comités locaux, et ceux-ci seront heureux de vous guider dans votre choix. A part ces comités,—dont la fonction est de vous aider—il y a des sociétés établies dans le but d'acqué rir des terrains pour les colons canadiens-français, ainsi que des compagnies d'immeubles en tout ou en partie françaises, qui ont, dans tout le pays, des terrains à vendre, généralement à des prix avantageux, et toujours à des conditions de paiement faciles. Je vous renseignerai sur tout, et dès que je pourrai compter sur un certain nombre decolons, je les grouperai et les conduirai moi-même, et je resterai avec eux jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le terrain qui leur convienne.

Les colons venant des Etats-Unis n'oublieront pas de demander à l'agent du chemni de fer, au point de départ, un certificat de provenance: ce certificat leur donnera droit à des conditions spéciales de transport sur les lignes canadiennes, pour eux-mêmes et pour leurs bagages, et leur épargnera par conséquent beaucoup d'argent.

Dans un prochain article je parlerai des cultures mixtes, de l'élevage des animaux et de l'industrie laitière. Je parlerai aussi de l'excellence du marché pour tous les porduits de la ferme. Il n'y a pas, dans le monde entier, de marché où le prix des produis soit plus élevé qu'au Manitoba. N'oublions pas que la capitale, Winnipeg, qui est aussi la grande capitale de l'Ouest, a une population de 200,000 habitants et que cette population augmente tous les jours avec une rapidité étonnante.

Outre les agriculteurs, il nous faut ausi des ouvriers de toute catégorie, de tout métier. A Transcona, à six milles de Winnipeg, la compagnie G.T.P. a établi ses usines, qui seront les plus grandes du monde, et où des milliers d'habitants et de journaliers trouveront du travail. Transcona est déjà une ville de plusieurs milliers d'habitants et a une paroisse catholique en formation. Ceux qui ont quelque expérience dans les usines de ce genre et qui voudraient améliorer leur sort pourront s'adresser à moi; j'essaierai de leur obtenir du travail à Transcona. Dans les campagnes, nous avons besoin de boulangers, de forgerons, de pharmaciens.

MM. les Curés de la Province de Québec qui connaissent de leurs paroissiens qui, pour une raison ou pour une autre, veulent émigrer aux Etats-Unis, pourront, en me communiquant leur nom, rendre un service réel à la race canadienne-française et au pays tout entier.

Obligé de voyager continuellement au Canada et aux Etats-Uni-, il se peut que je ne puisse pas toujours répondre immédiatement; mais on peut être assuré de toujours recevoir une réponse.

On est prié de retenir mon adresse, c'est :

J. Georges BOUILLON, Ptre.
Curé d'Elie, Missionnaire Colonisateur,
306 rue St. Antoine, Montréal.

P.S. — Les personnes qui ont l'intention de s'établir au Manitoba, ou qui, sans avoir cette intention, voudraient néanmoins aller voir le pays, pourront prendre part à une excursion qui aura lieu le 7 octobre et que je conduirai moi-même à Winnipeg. Généralement, à cette date, le temps est encore superbe, et il est facile, en parcourant les vastes plaines du Manitoba, de se rendre compte de la qualité du sol. Vous tous qui avez des parents, des amis au Manitoba, et qui ne savez pas encore que cette province privilégiée du Canada est une véritable Terre Promise, ne manquez pas ce voyage: il comptera dans votre existence. Prix de passage, $35.00.

J. G. B., Ptre.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

PETIT ECOLIER

Petit garçon qui te rends à l'école,
Cueillant les fleurs et battant les buissons,
Le temps qu'on perd est du bien qu'on se vole;
Petit garçon, songe à la parabole,
Sans le bon grain, pas de bonnes moissons.

Cet alphabet sur lequel tu sommeilles,
Ce crayon noir qui te semble odieux,
C'est la clef d'or du pays des merveilles.
Petit garçon, l'erreur vient des oreilles,
La vérité suit le chemin des yeux.

Pour vivre, il faut produire, acheter, vendre;
Nul aujourd'hui ne compte sur ses doigts;
Que sauras-tu, ne voulant rien apprendre?
Petit garçon, l'homme doit se défendre,
Il est des loups ailleurs que dans les bois.

Des gens viendron tqui, te voyant t'instruire,
Se récrieront : " On en sait trop toujours ;
Bien labourer vaut autant que bien lire."
Petit garçon, à ces gens tu peux dire :
"Un bon écrit vaut mieux qu'un sot discours."

D'autres voudront, dans leur orgueil facile
Effacer Dieu de ton coeur obscurci,
Ils railleront ta prière docile.
Petit garçon, cite-leur l'Evangile.
La vieille Eglise est une école aussi.

PAUL DÉROULÈDE.

Mistral Parisien

J'étais à la gare de Lyon, dans la salle des bagages, en train de dégager la valise d'un cousin arrivé du Midi par le train de plaisir, quand je surpris ce dialogue entre un gros Marseillais coiffé de l'insolent manille et un doanier a triste mine sous le modeste kepi bleu.

—Le douanier: La malle estelle à vous?... Qu'y a-t-il dans la malle?

—Le Marseillais: Il n'y a rien du tout.

—Le douanier: Vous dites ?

—Le Marseillais: Rie ndu tout! je dis.

—Ici le douanier souleva la malle et la fit pivoter sur l'angle.

—Le douanier: En effet, ça ne pèse pas lourd.

—Le Marseillais: Dix kilos, poids règlementaire, on ne tolère que dix kilos en train de plaisir. Je voulais remplir la malle de saucissons d'Arles, mais elle pesait déjà dix kilos, a elle toute seule. Il aurait fallu payer un supplément. Alors nous avons mangé les saucissons en gare, avant de partir, avec la femme; et comme un homme qui se respecte ne voyage pas sans malle, j'ai amené la mienne vide.

Le douanier sondait son Marseillais d'un air scrutateur ; cette malle vide ne lui disait rien de bon, il soupçonnait quelque manigance. Le Marseillais avait l'air tranquille.

—Donnez-moi la clef! fit le douanier. La clef grinça, le cadenas tomba, mais le douanier n'eut pas besoin de grand effort pour soulever le couvercle. Le couvercle, fait d'un cuir de porc hérissé que bombaient deux minces planchettes, se redresse violemment : un vent subit remplit la salle, mugissant et se cognant aux angles ainsi qu'un taureau évadé, puis se précipita avec fracas par la grande porte vitrèe, emportant fraternellement, a de vertigineuse hauteurs, le képi bleu et le manille.—Mon képi, criait le douanier. Et, debout sur le perron, calmé et digne, tout en suivant du regard, par dessus les toits de Mazas, les battements d'aile de son couvre-chef, le bon Marseillais: "Capucin de sort, la belle soze que la science! Depuis les chemins de fer, il y a de tout à Paris, même du mistral. C'était le mistral, en effet, qui faisait son entrée dans la capitale. Et voilà pourquoi, l'autre jour, soufla dans les rues, cinq heures durant, un vent inconnu qui n'était ni vent d'antan, ni vent de bise, un petit vent brun, taquin et sec qui glaçait les Parisiens, sous leurs minces paletots d'été.

PAUL ARÈNE.

LES PANTINS

Louis et Jean-Pierre étaient deux grands garçons, maigres, pâles, nerveux, dégingandés ; deux jeunes vagabonds ayant de vagues notions du bien et du mal. Ils ignoraient leur âge, le lieu de leur naissance et n'avaient jamais connu leurs parents. Etaient-ils frères?..... Ils ne pouvaient le dire. Nés et poussés dans le ruisseau, comme deux fleurs sauvages, abandonnés à eux-mêmes dès leur plus tendre enfance, ils erraient au hasard les chemins si durs aux malheureux qui, sans pouvoir dormir, marchent souvent le ventre vide. Pendant la belle saison, ces jeunes chemineaux couchaient dans les bois, dans les champs; l'hiver, un fermier à l'âme compatissante les autorisait à passer la nuit dans la grange ou dans un coin de l'étable. Parcourant toujours la même région, ils étaient connus, ils avaient su gagner la sympathie des villageois, car, jusqu'à ce jour, ces fermiers n'avaient jamais eu à se plaindre d'eux.

On les voyait fréquemmnet dans les fêtes foraines prêtant leur concours aux gens de la "banque", moyennant une faible rétribution. Tantôt, habillés en pîtres, ils donnaient la parade au "Théâtre des Variétés," faisant rire la foule des badauds par leurs lazzis et leurs quolibets; tantôt, ils actionnaient les pantins du "Guignol Populaire." Mais Louis et Jean-Pierre affectionnaient surtout le "Théâtre des Tableaux Vivants" où l'on représentait des scènes militaires telles que "Face à l'Ennemi." "L'Attaque du Moulin", "La Mort des Grognards," etc. Nos deux gueux aavient vraiment fières mines sous l'uniforme de zouave ou de grenadier de la garde. Ils savaient donner à leurs traits une expression belliqueuse et terrible. Ils tenaient dmirablement le rôle du vieux soldat qui a passé sa vie sur les champs de bataille. A cause de l'aide qu'ils apportaient aux forains, on les avait surnommés "Les Pantins." Adix lieues à la ronde, les paysans ne leur donnaient que ce sobriquet.

* * *

Un coup, tel un coup detonnerre troublant la paix du ciel, la guerre franco-allemande éclata. Tout d'abord, Louis et Jean-Pierre demeurèrent indifférents. Que leur faisait la paix ou la guerre! Ils done rien à protéger. Au début, étaient sans famille, sans abri; ils s'amusèrent à voir passer les régiments, se plurent à les suivre pendant quelque temps. Puis ils entendirent parler de nos désastres, de la marche de l'ennemi sur Paris. Alors, une grande tristesse, mêlée de révolte, les avait envahis. Leurs cœurs saignèrent en apprenant nos défaites, car nos deux Pantins, quoiqu'ignorant l'endroit où ils étaient nés, se sentaient Français jusqu'au fond de l'âme. Apprenant l'organisation de compagnies de Francs-Tireurs, ils s'enrolèrent dans l'une d'elles. Ils y furent bien accueillis; nos jeunes amis étaient bons marcheurs, très débrouillards, résistants à la fatigue et, de plus, connaissaient à fond la contrée.

* * *

Par une froide après-midi de décembre, la compagnie franche dont faisaient partie les "Pantins" s'était embusquée au coin d'un bois et, dans le plus profond silence, attendait le passage d'un régiment prussien. Soudain, les éclaireurs ennemsi apparurent au loin. Les Français les laissèrent s'approcher et quand ils furent à portée, la fusillade crépita, couchant sur le sol plusieurs "mangeurs de choucroute"; les autres se replièrent sur le gros du régment.

Les Francs-Tireurs jugèrent prudent de battre en retraite, ce qu'ils firent en bon ordre. Malheureusement, les "casques à pointe" prirent une route plus courte et tombèrent à l'mproviste sur les nôtres. Un vif combat s'engagea. Mais nos compatriotes ,inférieurs en nombre, moins bien armés, ne purent résister longtemps et durent reculer à nouveau, tout en se défendant vigoureusement.

Les Prussiens, gagnant du terrain de plus en plus, faisaient une hécatombe de Français. Au début, ces derniers étaient cent, leur nombre tomba à soixante, puis à quarante, à vingt-cinq. Délogés de leur abri, ils durent se mouvoir en rase campagne, à découvert. L'ennemi, resté sous bois, par un feu nourri les abattit presque tous. Cinq seulemnet, parmi lesquels Louis et Jean-Pierre, réussirent à gagner une ferme abandonnée, non loin de là; ils s'y barricadèrent, résolus à vendre chèrement leur vie. Les réguliers de Guillaume Ier assiégèrent ce fort improvisé et firent tomber dessus une pluie de projectiles. Les cinq braves, pour ménager leurs munitions, ne tiraient qu'à coups sûrs. Chaque fois que l'un d'entre eux visait, un adversaire mordait la poussière. Hélas! la camarde fauchait aussi chez eux. De cinq qu'ils étaient en entrant, ils ne furent bientôt plus que deux: les "Pantins."

Les assaillants, furieux d'être tenus si longtemps en échec et voulant exterminer jusqu'au dernier Franc-Tireur, cernèrent le bâtiment.

Nos deux amis, seuls survivants de cette poignée de braves, résolurent de se défendre jusqu'au bout, plutôt que de se rendre.

—Min vieux, fit Louis, j'crois qu'in va nous imbarquer pou l'grand voyage.

—Ben, riposta Jean-Pierre, j'vas boucler l' valise, occupe-toi des provisions, occupe-ti des provisions d' route !...

A cemoment, le colonel prussien leur cria :

— Rendez-vous !.... Rendez-vous !...

—Tiens, firent nos héros, v'là nou réponse.

Deux coups de feu retentirent simultanément, deux hommes roulèrent sur le sol.

Des clameurs de rage retentirent de tous côtés. Les assiégeants s'élancèrent à l'assaut de la ferme, à coups de crosse de fusil et de pommeau de sabre enfoncèrent les portes et les fenêtres. Ils s'engouffrèrent dans l'habitation, firent irruption dans la salle où se trouvaient les "Pantins," et ces derniers allaient être percés par les baïonnettes ennemies, quand une voix forte retentit :

—Qu'on les prenne vivants, on les fusillera ensuite.

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, Louis et Jean-Pierre furent entourés, désarmés et maintenus chacun par deux soldats.

—Tout le monde dehors! lança le colonel.

L'ordre fut aussitôt exécuté. On se rendit dans la prairie située derrière le logis.

— Au mur!... commanda l'officier.

Nos deux braves furent placés contre le mur postérieur du bâtiment. Des fantassins s'approchèrent pour leur bander les yeux et leur lier les mains derrière le dos.

Mais Jean-Pierre les arrêta d'un geste.

—Ah! non, pas ça !... fit-il, nous n' sommes point des femmelettes. Nous voulons mourir en soldats, en r'gardant la mort en face, les membres libres de toute entrave.

—Vous n'aurez pas peur? questionna le chef teuton, séduit malgré lui par leur crânerie.

—Peur !... Allons donc !... riposta Louis, nous vous montreront comment l'on meurt à la française.

—C'et bon... laissez-les...

Les hommes se retirèrent.

Le colonel prussien donna un ordre bref. Un peloton d'exécution, commandé par un adjudant, vint se placer à quinze pas des jeunes Francs-Tireurs.

Jean-Pierre clama, grouailleur:

—Pour remercier l'honorable assistance, nous terminerons la séance par "La Mort des deux Grognards."

Alors, prenant la pose, ils attendirent, farouches, avec, dans les yeux, un regard d'indomptable fierté et de défi.

L'ombre crépusculaire envahissait la plaine, au ciel les étoiles s'allumaient.

L'adjudant leva son sabre.

—Vive la France! crèrent nos héros.

Une fusillade leur répondit.

Louis et Jean-Pierre, criblés de balles, s'abattirent face contre terre, les bras en croix.

Les deux "Pantins" étaient brisés.

FERNAND DÉPRÈS.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Règlement No. 1000, de la Cité de Saint-Boniface a té soumis au, et lu une première et seconde fois, par le Conseil de la dite Cité et sera soumis au vote des Electeurs dûment qualifiés de la dite Cité pour voter sur le règlement, conformément à la section 493 de la Charte de Saint-Boniface, en temps et lieux ci-après indiqués.

Le but du dit règlement est de contracter et créer une dette de Trois Cent Mille Dollars ($300,000.00) par l'mission et la vente de débentures afin de payer le déficit dans le coût de construction d'égouts souterrains dans la Cité de Saint-Boniface, dans la Province du Manitoba.

Le temps arrêté pour enregistrer le vote des Electeurs, pour ou contre le dit règlement, est le cinquième (5è) jour de novembre, A.D., Dix-neuf cent treize (1913) à partir de neuf heures du matin, jusqu'à huit (8) heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la Cité de Saint-Boniface seront tenus aux endroits suivants :

QUARTIER No. 1

Bureau de Votation No. 1, au ou près du coin de l'Avenue Provencher et de la rue Laflèche.

QUARTIER No. 2

Bureau de Votation No. 2 au ou près du coin de l'Avenue Taché et la rue Notre Dame.

QUARTIER No. 3

Bureau de Votation No. 3, à ou près de l'Hôtel-de-Ville.

QUARTIER No. 4

Bureau de Votation No. 4, au où près du Poste des Pompiers No. 2.

QUARTIER No. 5

Bureau de Votation No. 5, au ou près du Poste des Pompiers No. 2.

Le quatrième (4ème) jour de Novembre A.D., 1913, à quatre (4) heures de l'après-midi, au bureau du Maire, à l'Hôtel-de-Ville, de la dite Cité de Saint-Boniface, sont le temps et endroit arrêtés pour la nomination de personnes en faveur de ceux qui sont intéressés et daireux de promouvoir le passage du dit règlement, et aussi pour la nomination de personnes qui sont intéressées et désireuses de s'y opposer, pour assister aux différents bureaux de votation, et pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des votes par le Greffier de la Cité de St.-Boniface, qui aura lieu le septième (7ème) jour de Novembre, Dix-neuf cent treize (1913) à midi dans le bureau du Greffier de la Cité de Saint-Boniface.

Cet avis est donné au nom du, et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à Saint-Boniface, ce huitième (8ème) jour d'Octobre, Dix-neuf cent treize (1913.)

J. B. COTE, *Greffier.*

49-57

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Affilié à l'Université du Manitoba. Deux cours classiques, l'un français, l'autre anglais, préparent au titre de B. A. de l'Université. En outre, cours commercial complet. Vaste terrain.

Pour renseignements, s'adresser au

REV. PERE RECTEUR,
Le Collège, Saint-Boniface, Manitoba

COUVENT DE SAINTE-AGATHE

Magnifique maison d'éducation tenue par les Sœurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie, dans le village de Sainte-Agathe.

Toutes les améliorations modernes.

Classes superbes.

Vaste cour de récréation; joli entourage, ayant comme décor la prairie, la verdure des bois et la rivière Rouge.

Enseignement complet en anglais et en français.

Un train arrive de Winnipeg à Sainte-Agathe tous les matins et ramène les voyageurs à la ville dans l'après-midi. Un autre train arrive le soir et part le matin.

Termes par mois: Pension, éducation, blanchissage et lits, $11.50.

Pension	$8.00.
Education	1.50.
Blanchissage	1.00.
Lit complet	1 00.
Musique	3.00.

S'adresser à :

La Superieure du Couvent de Sainte-Agathe
Sainte-Agathe, Manitoba

LE TRUST DE LA REGLISSE

La réglisse est un arbrisseau de la famille des légumineuses. Originaire de l'Asie occidentale, elle a été importée depuis longtemps sur le littoral méditerranéen. La plante sauvage se rencontre en abondance dans les plaines marécageuses de la Russie méridionale, mais surtout dans celles de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Mésopotamie, où les indigènes la considèrent comme une plante parasite et lui reprochent d'être un grave obstacle aux progrès de l'agriculture.

Dans ces régions l'arbuste ne dépasse guère 60 centimètres, et les racines, seule partie utilisable, s'enfoncent d'environ 70 centimètres dans le sol. La récolte consiste donc à arracher l'arbuste pour en recueillir les racines.

Comme le sol est desséché et presque pétrifié par le long été syrien, l'arrachage exigerait un effort musculaire considérable, et, par suite, une grosse perte de temps si l'on ne l'exécutait pas après que les premières pluies de la fin de l'été ont détrempé le sol. Mais c'est ici qu'intervient une curieuse servitude.

Bien qu'envahis par la réglisse, ces territoires se prêtent admirablement à la culture des céréales. Les paysans ont donc hâte de profiter des premières pluies pour labourer le sol et l'ensemencer. Conséquemment, les compagnies ou les particuliers qui se livrent au commerce de la racine de réglisse, et qui s'assurent le droit de l'exploiter an payant une redevance annuelle aux propriétaires du sol, doivent e hâter de procéder à l'arrachage. L'une des clauses du contrat de fermage est que l'opération doit cesser dès que le cultivateur juge le moment venu d'ensemencer ses champs.

M. Forbin nous apprend, dans "La Nature", qu'il existe un trust de la réglisse. Ce fut longtemps une maison anglaise qui accapara la récolte asiatique; elle a été récemment achetée par un syndicat américai nqui a réorganisé méthodiquement ce commerce. A l'époque de la récolte, des agents parcourent les régions de production créent des dépôts, où les indigènes apportent les racines, qui leur sont payées au poids, et accumulent celles-ci en énormes piles qui, sous la surveillance d'un gardien, attendent jusqu'à la fin de l'été suivant le transport à la côte. Des caissiers, montés à cheval, visitent fréquemment ces dépôts, pour verser de l'argent et recueillir les reçus de vente.

Les récoltes sont d'abord concentrées en quatre points principaux: Antioche, Alep, Bagdad et Damas. Pour le transport à la côte, la Compagnie passe des contrats avec des tribus de Bédouins, qui, en dépit de leur réputation de pillards, se montrent scrupuleusement honnêtes dans l'exécution de leurs engagements. On leur avance des sommes importantes pour l'achat de chameaux, et jamais la compagnie anglaise n'eut à regretter sa confiance.

Les racines desséchées sont empilées dans d'énormes sacs, que l'on charge sur les chameaux, à raison de deux par bête, et le long voyage de la caravane commence. Curieux détail: les agents ont toujours soin de faire bon poids en pesant ces sacs, afin de permettre aux chameliers de brûler chaque jour une poignée de réglisse pour cuire une galette de farine pendant la traversée des régions désertiques.

C'est à Alexandrette, port dont le chemin de fer de Bagdad augmentera considérablement l'importance, que le trust américain qui a succédé à la Compagnie anglaise concentre ses récoltes de Syrie et de Mésopotamie. Il y a élevé une usine où les racines sont comprimées à l'aide de presses hydrauliques avant d'être expédiées en Amérique sous forme de balles.

La Compagnie possède depuis un an deux vapeurs qui s'occupent exclusivement du transport des racines entre Alexandrette et New-York. Seule, Smyrne traite sur place une certaine quantité du produit pour en extraire le jus qui est livré à des maisons françaises ou anglaises et sert à la fabrication de la pâte de réglisse. Le district d'Alep a exporté, l'an dernier, 8,000 tonnes de racines, tandis que Bagdad en exportait 6,000 tonnes; Antioche, 4,000; Damas, 500. Et c'est là une source de revenus précieuse pour les indigènes, car elle leur assure, soit sous forme d'achat des racines, soit sous forme de salaires, des ressources d'autant mieux accueillies qu'elles se produisent durant la mauvaise saison.

On s'étonnera que les Américains du Nord soient les plus grands consommateurs de réglisse. L'explication tient en quelques mots: les Américains sont de grands buveurs de bière, de grands mangeurs de bonbons, d'ardents fumeurs... et d'invétérés "chiqueurs." Or, la réglisse leur sert, non seulement à parfumer la bière et la "confectionery" (confiserie), mais encore à "sucrer" le tabac à fumer et le tabac à chiquer. En outre, les fabricants new-yorkais ont découvret que la pulpe, après extraction du jus, se prête admirablement à la fabrication de planches qui imitent les plus précieux bois des îles et qui trouvent leur emploi dans l'ébénisterie, si bien que cette légumineuse, que les Syriens considèrent comme le fléau de leurs champs, finit par être l'une des plantes les plus utiles que fournisse leur sol !

La Course et la Vie

Aujourd'hui, rien ne sert de partir à point: il faut courir. Voilà le sujet que j'aurais traité si j'avais eu l'honneur de prononcer un discours de distribution de prix et si j'avais du résister à l'envie de raconter, moi aussi, des souvenirs d'enfance aux écoliers qui chuchotent: "En a-t-il une mémoire ce vieux-là!"

La course et la vie, quel discours utile, et par conséquent, quel extraordinaire discours!

Nous sommes, n'est-ce pas, à ce moment de l'année scolaire ou pour la première fois, les professeurs s'inscrivent au tableau d'honneur de leur classe. Avec une modestie très habile, ils ont l'air de dresser simplement la liste des prix, baccalauréats, des grandes écoles, gagnés par leurs élèves. Mais les directeurs, les proviseurs, les inspecteurs d'académie et les parents se rendent bien compte que ces succès sont les succès des professeurs, et nos professeurs sont félicités comme les heureux propriétaires des chevaux vainqueurs du Grand Steeple ou du Grand Prix. Au lendemain des concours du Conservatoire, des listes d'admission aux grandes écoles, les journaux publient le palmarès. Et c'est toute la récompense des maîtres. Leur gloire cesse avec leur peine. On ne s'inquiète pas de ce que deviendront leurs brillants élèves...

Pour répondre à cette publicité, les écoles professionnelles dressent et au besoin affichent à leur porte la liste de leurs succès personnels. Cette liste est plus brève, mais plus éloquente. Ele se résume souvent à une phrase: "Cent cinquante élèves placés dans l'année."

Placés, voilà les gagnants ! Avant de partir en vacances, les écoliers brevetés, capables de gagner leur vie, sont inquiets de l'avenir, parce que depuis des mois et des mois, leurs parents leur disent: "Sois aimable avec ton oncle, il te prendra dans son affaire; va voir cette dame, elle connaît le président du conseil d'administration, etc." Et ils partent, comme a regret, et les sports que nous leur offrons leur semblent des récompenses, des indemnités.

Les sports, une distraction? Voilà la grande erreur. Il faut absolument convaincre les enfants qu'a notre époque ce ne sont que les heures de récréation qui doivent être studieuses, bien employées, et que les études et les classes ne sont faites que pour leur permettre de se reposer. C'est pourquoi l'emploi du temps, calculé d'après les règles de l'entraînement normal, fixe des heures si courtes de travail en plein air, et des heures si longues de repos en chambre.

Car l'admirable émulation sportive que nos Reichel ont soulevée dans ce pays a gagné les plus grandes administrations ou l'on trouve les situations les plus assises. Dejà l'Etat a donné l'exemple en reservant le plus grand nombre de ses emplois aux anciens militaires ,c'est-à-dire aux candidats préparés à la vie de bureau par des années d'exercices physiques. Les grandes sociétés de banque, de crédit, de commerce, les grandes industries ont choisi les employés les plus souples et les plus résistants de leurs services et les ont mobilisés. Autrefois, il y avait l'Harmonie des Grands Magasins de Lutece, la Chorale de la Banque Agricole. Aujourd'hui, il y a l'équipe de rugby, l'équipe de course a pied, la Pédale des dactylographes, Boxing Association des comptables, etc.

Et chaque société ou industrie est fière du champion qu'elle a découvert parmi son personnel. Non-seulement elle lui accorde des congés pour prendre part à des meetings, a des matches, mais elle l'exempte de tout travail régulier, elle lui accorde des gratifications chaque fois qu'il remporte une victoire, et si ce champion est un grand champion, elle augmente ses appointements, lui fournit des masseurs et des entraîneurs, assure son existence sur la Côte d'Azur, lui paie des voyages en Amérique ou en Suède pour lui permettre d'achever sa forme—bref, lui fait une situation d'administrateur à jetons d'absence.

La rivalité financière industrielle, commerciale devient une rivalité sportive. L'équipe de la Banque du Nord est-elle meilleure que l'équipe de la Banque du Sud? On verra cela à Auteuil. Et dans les bureaux, c'est la mobilisation. Il ne s'agit plus d'avoir des manches de lustrine, des porte-plumes en nickel, des crayons toujours taillés et d'écrire en ronde et d'aligner des chiffres.

Point de ces employés tassés sur leur chaise, voutés et bedonnants! Non, parlez-moi de ces gaillards qui jonglent avec les Botins, levant le poele à l'arrachée, traversant le bureau sur les mains et sautent à pieds joints la presse à copier.

Un certain nombre d'employés qui s'étaient formés dans les écoles spéciales de comptabilité, sténographie, langues étrangères, sont un peu déroutés par la mode nouvelle. L'occasion est bonne pour des jeunes gens de faire les "coming men" et d'envoyer ces fossiles chez les notaires des sous-préfectures. Un admirable avenir est réservé aux athletes complets et tout notre système d'enseignement est à renouveler. Voilà le discours de distribution de prix qu'il était utile de faire, cette année, pour les enfants et pour leurs parents, car les parents ne se doutent pas de l'hégémonie sportive et bientôt ils s'exposeront à des réponses qui les affoleront.

—Victor, tu es encore le dernier en calcul. Tu n'entreras jamais à la Société Particulière.

—Allons donc! je fais les 100 pieds en 21" 1-3.

—Ernest, tu connais nos modestes ressources. Tu devras gagner ta vie l'année prochaine. Tu as un zéro d'anglais; comment comptes-tu être reçu à l'Entente Cordale

—Comme je voudrai! Je saute 20 pieds et je fais les 4500 pieds le plus facilement du monde.

Aujourd'hdi, rien ne sert de partir à point; il faut courir.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné, qu'un Règlement, No. 1001, de la Cité de Saint-Boniface a été soumis au, et lu une première et seconde fois par le Conseil de la dite Cité, et sera soumis au vote des électeurs dûment qualifiés de la dite Cité pour voter sur ce règlement suivant la Section 493 de la Charte de Saint-Boniface, en temps et lieux ci-après indiqués.

Le but du dit règlement est de contracter et créer une dette de Cinquante Mille Dollars ($50,000.00) par l'émission et la vente de débentures afin de payer le coût de l'extension de son système d'aqueduc, par l'achat et l'installation de machines, tuyaux, appareils, et l'ouvrage d'excavation et construction.

Le temps arrêté pour enregistrer le vote des électeurs, pour ou contre le dit Règlement est le cinquième (5eme) jour de Novembre, A.D., Dix-neuf cent treize (1913) à partir de neuf heures du matin jusqu'à huit (8) heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la Cité de Saint-Boniface seront tenus aux endroits suivants:

QUARTIER No. 1

Bureau de Votation No. 1, à ou près du coin de l'Avenue Provencher et la rue Laflèche.

QUARTIER No. 2

Bureau de Votation No. 2, à ou près du coin de l'Avenue Taché et la rue Notre Dame.

QUARTIER No. 3

Bureau de Votation No. 3, à ou près de l'Hôtel-de-Ville.

QUARTIER No. 4

Bureau de Votation No. 4, au ou près du Poste des Pompiers No. 2.

QUARTIER No. 5

Bureau de Votation No. 5, au ou près du Poste des Pompiers No. 2.

Le quatrième (4ème) jour de Novembre, A.D., 1913, à quatre (4) heures de l'après-midi, au bureau du Maire, à l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité de Saint-Boniface, sont le temps et endroit arrêtés pour la nomination de personnes en faveur de ceux qui sont intéressés et désireux de promouvoir le passage du dit Règlement, et aussi pour la nomination de personnes qui sont intéressés et désireux de s'y opposer, pour assister aux différents bureaux de votation, et pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des votes par le Greffier de la Cité de Saint-Boniface, qui aura lieu le septième (7ème) jour de Novembre, Dix-neuf cent treize (1913) à midi dans le bureau du Greffier de la Cité de Saint-Boniface.

Cet avis est donné au nom du, et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à Saint-Boniface, ce huitième (8ème) jour d'Octobre, Dix-neuf cent treize (1913.)

J. B. COTE. *Greffier.*

49-51

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir —Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payee.

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Johann Andreas Horn, de la Cité de Calgary, dans la province d'Alberta, autrefois de la Cite de Winnipeg, machiniste, demandera lors de la prochaine session au Parlément du Canada, un "Acte de Divorce" contre son épouse, Elenora Horn, (nee Loéwenberger) de la Cité de New Westminster, dans la province de la Colombie Britannique, pour cause d'adultère.

Daté à la Cité de Calgary, province d'Alberta, ce 27ième jour de Juin A. D 1913.

LENT, JONES & MACKAY,
Solliciteurs de l'Applicant.

36-49

Province de Manitoba

SOUMISSIONS

DES soumissions séparées, sous pli cacheté, marquées "Tenders for Electric Wiring" seront reçues par le soussigné jusqu'au Jeudi 9 Octobre 1913, à midi pour la pose des fils électriques des bâtisses suivantes :

Résidence du principal, cottage pour le contremaitre de ferme, poulaillers, étable pour les vaches à lait, remise pour la ficelle, enclos pour la ponte et la couvée des volailles, collège d'Agriculture de St. Vital.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque marqué, de la valeur de 5 pour cent du montant total des soumissions, lequel chèque sera confisqué au profit du Gouvernement Manitobain, au cas ou la personne ou la compagnie soumissionnant refuserait d'accepter par écrit le contrat offert ou l'ayant accepté, négligerait d'exécuter toutes les provisions y contenues.

Plans, spécifications, conditions du contrat et tous détails peuvent être vus à l'Office de l'Architecte principal, 261 Fort Street, Winnipeg.

Signé C. R. COLDWELL,

Ministre en charge des travaux publics
Winnipeg, Manitoba, 2 Octobre 1913.

MGR LEGAL

Sa Grandeur Monseigneur Légal, archevêque d'Edmonton, était de passage au Palais, dimanche, en route pour Boston.

Chez Nous et Autour de Nous

Les hommes d'affaires qui viennent de visiter Chicago ne tarissent pas d'éloges sur la manière dont ils ont été reçus officiellement par la grande capitale de l'ouest américain.

La Commission Scolaire de St-Boniface vient de vendre pour $103,000 de débentures à A. W. McKenzie & Co., de Toronto. Ces débentures ont été vendues à $92.-50 à 5 p.c. pour vingt ans.

Les *Hymnes du Bréviaire* du R. P. Gladu dont nous parlons en première page forment un volume de 200 pages que l'on peut se procurer en s'adressant à l'*Ami du Foyer*, Saint-Boniface. L'ouvrage est envoyé par la poste aux prix suivants: broché, 50 sous; relié toile percaline, titre doré, 75 sous.

M. Joseph Cusson, de Somerset, est en visite chez son frère, M. l'échevin Arthur Cusson.

M. Joseph Desrosiers, de cette ville, est de retour d'un voyage de quelques mois dans la province de Québec.

M. Joseph Lecomte, notaire, maintenant de Rigaud, province de Québec, mais encore identifié avec notre province par les nombreux intérêts qu'il y possède, est au milieu de nous depuis quelques jours.

Au Théâtre Walker, cette semaine, grand drâme "Within the Law"; la semaine prochaine, avec matinée spéciale le lundi, jour d'Actions de Grâces, "What Happened to Mary."

Un éloquent sermon a été fait dimanche à la cathédrale par M. l'abbé Kesseler, sur la Maternité de la Sainte Vierge.

Le nommé Tolman, usurier bien connu, dont les bureaux ont été semés à profusion aux Etats-Unis et au Canada, vient d'être condamné à trois mois de prison à New-York. On se rappelle que Tolman a eu autrefois u nbureau à Winnipeg et que ses agents ont dû comparaître devant les tribunaux pour usure.

M. Frank Pedley, député-ministre au Département des Affaires des Sauvages, à Ottawa, vent de donner sa démission. M. Duncan Campbell Scott, comptable en chef du département depuis 1883, lui succède.

Les élections du Catholic Club à Winnipeg ont eu lieu dimanche. Président, M. A. J. Kemball, vice-président, H. Brownrig; secrétaire, Victor McNeil; exécutif, MM. James Callaghan, Dr J. J. Healy, L. B. Billyard, J. B. Crépeau, J. M. McNeil, H. R. McCullough, M. J. MacNeil.

On n'a pas encore retrouvé les voleurs de coffre-forts. La police de Winnipeg et de Saint-Boniface fait des recherches nombreuses. Lors du "raid" de la gare du C.N. R., les brigands ont laissé d'excellentes empreintes de leurs doigts, de sorte que si on met le main sur les coupables il sera relativement facile de les identifier.

Joseph Zenra, occupé à poser des rivets à une citerne du Collège Agricole, à Saint-Vital, est tombé d'une hauteur de 150 pieds, vendredi dernier. Il a ét tué instantanément.

L'inauguration du tramway à Saint-Vital mercredi dernier, a été u ngrand succès. Les orateurs ont tous prédit que cette ligne électrique, ajoutée aux ponts qui se font et qui se feront avant longtemps sur la rivière Rouge, contribuera à faire de la rivière Rouge le centre de Winnipeg.

Parmi les personnes présentes et qui ont fait des discours, mentionnos l'Hon. Joseph Bernier, secrétaire provincial, M. R. Wilson, le préfet de la municipalité de St. Vital, les contrôleurs Cockburn et Midwinter, de Winnipeg; MM. les échevins Cusson et McFee de St-Boniface; MM. J. A. F. Bleau et Joseph Lecomte, ex-maire de St-Boniface.

En une seule journée Fort William a expédié deux millions de minots de blé dans l'Est, la semaine dernière.

L'agrandissement de l'hôtel Royal Alexandra se poursuit avec une grande activité. Les entrepreneurs de la bâtisse espèrent avoir fini leur ouvrage le 31 mai de l'année prochaine. C'est alors qu'on fera la décoration et l'ameublement. On augmentera le nombre des salles à dîner privés, le café, la salle de bal et la salle des banquets; l'hôtel Royal Alexandra et l'hôtel Fort Garry devront compter parmi les plus beaux d'Amérique.

Pendant qu'on est sur ce sujet, pourquoi la Compagnie du Grand Tronc Pacifique ne décorerait-elle pas du nom de *Château* le Fort Garry. Il y a le Château Frontenac, à Québec, le Château Laurier à Ottawa; et ça paraît très bien, parce que le édifices sont vraiment des châteaux. L'hôtel Fort Garry est aussi un château.

Les camions-automobile pour le transport des marchandises et du matériel de constructions augmentent beaucoup dans toutes les villes de l'Ouest. La construction est si rapide que les plus rapides moyens de transport sont nécessaires. A Saint-Boniface on peut observer un va-et-vient continuel de ces lourdes voitures-automobile qui font le trajet entre Winnipeg, St-Boniface et Transcona.

Calgary prétend encore qu'on a trouvé dans ses environs des sources d'huile. Voilà une nouvelle qui, si elle est vraie, ne fera pas dommage à la grande ville de l'Alberta-Sud.

La ville de Régina est sévère sur la qualité de sa nourriture. Durant le mois de septembre environ quatre mille livres de comestibles ont été détrutis par l'inspecteur: viande, légumes, fruits, crême, etc.

Calgary a décidé de faire une ferme-prison comme nous en avons une au Manitoba. Ces fermes-prison où l'on fait travailler les prisonniers, font plus de bien que les murs sombres des geôles ordinaires.

On se plaint beaucoup des mauvaises herbes dans la province de l'Alberta. Le sujet vient d'être discuté à la Législature par les députés. Il est probable que le département provincial de l'Agriculture s'entendra avec celui d'Ottawa de manière à ce que les lois fédérales et provinciales s'aident l'une l'autre.

Durant le mois de septembre 100,085 américains sont venus s'établir dans l'ouest. Ils ont apporté avec eux une valeur approxmative de $774,581 en argent et en valeurs négociables.

"L'Exposition des Fruits" qui a lieu à Winnipeg est un grand succès. Le premier ministre du Canada, l'Honorable M. Borden, a envoyé au Winnipeg Industrial Bureau, qui a organisé cette exposition, le télégramme sui- "Permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de l'ouverture de l'exposition fruitière que vous tenez à Winnipeg. Je vous souhaite grand succès. J'ai remarqué avec beaucoup de satisfaction quelors de la récente exposition de Toronto, la province du Manitoba avait de très jolis exhibits de pommes et de fruits."

Signé, R. L. Borden.

Les pommes surtout ont été exhibées dans cette exposition.

Il n'y a pas de doute que la culture de la pomme est beaucoup plus difficile ici que dans l'est et qu'il faudra peut-être pratiquer la greffe pendant assez longtemps avant d'arriver à produire un arbre endurci à notre climat. Cela fait l'objet d'études sérieuses dans le moment.

M. Charles Roy, propriétaire de l'Ottawa Hôtel, de Prince Albert, frère de M. Origène Roy, du Roblin House, s'est blessé vendredi à Poplar Point en essayant de sauter hors de sa fenêtre pour échapper à un incendie que la foudre avait allumé. M. Roy et quelques amis étaient en voyage de chasse sur leur propriété. La maison détruite, véritable club, coûte environ $7,000.

L'Université du Manitoba vient de retenir les services d'un professeur d'architecture. C'est une excellente initiative. Il devient de plus en plus important de développer le goût parmi nos architectes.

A la dernière réunion du Conseil de Ville de Saint-Boniface, il a été décidé de demander aux gouvernement fédéral et provincial de passer des lois obligeant les détenteurs de chartes de chemins de fer à construire leurs lignes sous peine de perdre leurs chartes.

Des piliers du futur pont Provencher émergent maintenant de la rivière. Depuis un mois et demi es entrepreneurs ont fait des progrès considérables. Depuis huit jours on a commencé un pilier d'appui du coté Est de la rivière. Les abords de l'hôtel Québec sont remplis de matériel de construction.

Le Grand Tronc Pacifique, qui construit un hôtel de un million à Régina, vient d'ajouter à ses plans un hôtel de un million aussi.

Le département des Postes à Ottawa rapporte une grande augmentation de revenu dans le service de l'Ouest canadien. C'est une preuve tangible du progrès du pays.

Le nouvel élévateur du gouvernement à Fort William a reçu son premier blé vendredi dernier. Cinq chars ont été déchargés dans l'un des compartiments de cet immense élévateur. L'inauguration se fera plus tard. On espère que l'honorable M. Borden, premier ministre du Canada, sera présent avec l'honorable M. Foster, ministre du Commerce.

Le Commissaire Canadien qui s'occupe des expositions, vient de réquérir quinze à vingt exhibits du meilleur blé de l'Ouest, pour l'exposition de San Francisco. Ce blé aura à lutter contre celui du Minnesota et des deux Dakotas.

M. E. J. Rochon, propriétaire du Leland Hôtel, vient d'être nommé président de la Manitoba Curlers' Association. M. Rochon est un canadien dont le nom revient chaque année en évidence lors des grands concours de février.

Il y a en ce moment pour vingt-trois millions de piastres dans les élévateurs de l'Ouest.

La municipalité de Saint-Vital vient de signer son contrat avec la ville de Saint-Boniface pour obtenir de l'eau de notre aqueduc. On sait que la municipalité de Saint-Vital fera deux tuyaux distributeurs sur les chemnis Sainte-Marie et Sainte-Anne. Ce sont ces tuyaux que l'on reliera à notre aqueduc.

On annonce la visite, au collège d eSaint-Boniface du provincial des Frères Maristes, de New York. On sait que les Frères enseignent un cours commercial au collège de Saint-Boniface. Ils enseignent aussi à Saint-Norbert et à Sainte-Anne des Chênes.

Choeur de la Cathédrale de Saint-Boniface

A une assemblée générale des membres du chœur tenue le 3 octobre dernier les officiers suivants furent élus pour l'année 1913-14.

Chapelain, Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau, curé de la cathédrale.

Prsidents honoraires: Mgr F. A. Dugas; MM. C. C. Bernier, J. A. Beaupré. Ce dernier président sortant de charge.

Président, M. Alexandre C. La Rivière.

Vice-président, M. F. X. Lavoie.

Sec.-Trésorier, M. Onésime Leclerc.

Assistant-trésorier, Joseph Vermander.

Directeur, Paul Salé.

Assistant-directeur, C. C. Bernier.

nier et H. Duyvejouek.

Organiste, Albert Bétournay.

Bibliothécaire, P. Chevalier.

Asistant-bibliothécaire, Louis Lévesque, et P. A. Laurendeau.

Mgr Dugas assistait à cette assemblée. Les membres profitèrent de cette première réunion pour offrir des remerciements à Monseigneur pour les nombreux services rendus au Chœur de la Cathédrale. Cette séance coincidait aussi avec le retour de voyage de son directeur, M. P. Salé. Les membres furent heureux de saluer leur directeur qui arrive de France après quelques mois de repos bien mérités. Les membres du chœur se sont mis à l'œuvre vendredi le 10 octobre en commençant la préparation d'une belle messe pour Noël prochain. Tous les membres du chœur sont invités à suivre régulièrement les exercices.

RAVAGES DU FEU

Le feu a fait, pendant les 9 premiers mois de l'année des dommages qui 'sélèvent à $6,667,406 en Ontario; $3,467,226, en Québec; $3,461,860 en Alberta; $2,039,-337 en Manitoba; $1,915,100 en Saskatchewan; $1,508,692 en Nouvelle-Ecosse; $1,034,580 en Nouveau-Brunswick; $862,896 en Colombie Britannique et $450,000 en l'Ile du Prince Edouard. Pour tout le Dominion, les pertes s'élèvent pour les neuf mois précités, à $21,408,260.

CONGRES PEDAGOGIQUE

Le Congrès Pédagogique des Iinstituteurs Bilingues Français et Anglais du Manitoba se tiendra cette année dans la grande salle de l'Académie Saint Joseph, avenue Cathédrale. Il durera deux jours. L'ouverture aura lieu jeudi 16 du courant à 10 heures, a.m.

On nous prie de rappeler au public qu'il est est invité spécialement et gratuitement aux séances musique par l'orchestre de l'Acadu soir. Il y aura programme en démie Provencher, chants des élèves de la même maison dirigés par le Rév. Frère Joseph et conférences. MM. les Inspecteurs seraient heureux de voir foule nombreuse.

Le gouvernement de la République Argentine vient de voter $34,000,000 pour l'amélioration du port de Buenos Ayres et $63,-000,000 pour l'instruction publique.

PETITES ANNONCES

Une bonne servante trouvera immédiatement de l'emploi chez Mme Ed. Guilbault, au No. 52 rue Lavérendrye.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

MM. Simmins & DeGagné, ont le plaisir d'annoncer aux propriétaires d'automobiles qu'ils ont ouvert une boutique de réparations et de peinture de toutes espèces au No. 60 avenue Provencher, Saint-Boniface et ils sollicitent l'encouragement du public.

Une forte fille demande place comme bonne. S'adresser au No. 59 rue Ritchot. 49

Un homme fort et honnête demande place comme domestique, ville ou campagne n'importe quel ouvrages. S'adresser à H. B. au No. 59 rue Ritchot. 49

A Louer—Maison moderne. S'adresser à M. Brault, No. 487 rue Langevin, St-Boniface. 49-50

M. C. F. DeGagné annonce à ses amis et au public de Saint-Boniface qu'il a ouvert au No. 44 Avenue Provencher, un salon de Barbier Coiffeur. Tout est neuf et de première classe. N'oubliez pas l'adresse, voisin du *Manitoba*.

Maison à louer, 7 chambres, $18.00 par mois, sur la rue Youville. S'adresser à Guilbault & Cie., rue DesMeurons.

On demande une srvante. S'adresser à Madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 46-j.n.o.

Maison à louer, 118 rue Aulneau, $10.00 par mois. S'adresser à The Guilbault Co. Ltd., rue des Meurons, Saint-Boniface. Tél. Main 604.

COLONIE BELGE

Le cheval de Monsieur A. Van Hoorenbeck, président du Club Belge s'est emballé vendredi dernier dans la rue Provencher. Il est venu heureusement s'abattre contre un poteau a quelques pieds de la rivière Rouge. M. Van Hoorenbeck s'est est tiré sans aucune blessuhe. Un peu d'èmotion bien compréhensible et ce fut tout.

M. P. Brabant de Sainte-Rose du Lac était parmi nous la semaine dernière. Toujours plein d'ardeur, il se propose de faire sous peu un nouveau voyage en Belgique dans le but d'amener au Manitoba le plus grand nombre possible de ses compatriotes.

Union Nationale Francaise

J'ai l'honneur de solliciter l'hospitalité des colonnes de votre estimé journal pour le compte-rendu de la réunion que l'Union Nationale Française de l'Ouest a tenue hier au soir.

Plus de cinquante nouveaux membres qui avaient répondu au vibrant appel de notre sympathique président, M. C. Buffet, ont vu leur nom s'ajouter à la liste officielle des sociétaires.

Le fauteuil de vice-président a été chaleureuement offert par l'assemblée entière à M. François Deniset, le vaillant apôtre de la cause française. L'élection de deux commissaires a donné place au comité à MM. Louis Marius et Edmond Leroux.

M. Henri Brunache, s'est gracieusement offert pour ouvrir dans ses bureaux, au nom de l'Union Nationale Française de l'Ouest un bureau de placement abolument gratuit.

L'assemblée a hautement approuvé et encouragé M. Brunache pour son excellente impulsion qui sera un bon début d'exécution de cette grande œuvre sociale: la mutualité.

L'Union Nationale Française de l'Ouest ne s'arrêtera pas en si bonne route, et avec le concours de tous les français, non seulement de Winnipeg et Saint-Boniface, mais encore de tout le Manitoba et l'Ouest canadien, elle ne tradera certanment pas à s'occuper de l'ouverture d'un bureau de bienfaisance.

Aug. De La Barrière.

MON BILLET

Il y avait une fois, oh il y a de cela bien longtemps et c'était bien loin d'ici, plus loin même que les vieux pays, une coquette localité où tous les habitants se trouvèrent tout à coup bien étonnés et bien mécontents. Il avait suffi à l'administration de cette coquette localité, pour susciter cet étonnement et ce mécontentement, d'adresser par la poste à chaque propriétaire sa feuille de taxe de l'année.

Aussitôt réception, chacun donna son avis sur la gestion des finances de la localité. Les uns crièrent à tous les échos l'invraisemblance de leurs taxes en égard aux rares travaux exécutés dans leurs rues, les autres clamèrent la mauvaise répartition des mêmes travaux. Tous véhémentement protestèrent contre l'augmentation annuelle et régulière de leurs taxes.

Bref, pas un ne fut content.

Pendant deux jours les lamentations les plus attristantes se firent entendre puis le troisième jour tous se turent, chacun se prépara à payer sans récriminer davantage. Et le soir du troisième jour chacun s'en fut se coucher sans plus songer à ce qui aurait pu être plus avantageusement pratiqué avec tout cet argent versé dans les caisses de la ville.

Le lendemain tout le monde avait oublié ce désagréable évènement. L'annés suivante ce fut la même chose.

Heureux pays que ce pays-là!

Communiqué.

Election d'Officiers

La fanfare LaVérendrye a procédé la semaine dernière à l'élection de ses officiers pour l'année siuvante. Ont été élus:

Président-honoraire, M. G. A. Bétournay.

Président, M. C. C. Bernier.

Vice-président, M. Edmond Beaudry.

Sec.-Trésorier, M. Jos. Vermander.

Asst.-Secrétaire, M. J. A. Ferland.

Directeur en Chef, M. Paul Salé.

Directeur, M. H. Duyvejonck.

Sous-directeur, M. Z. Lavoie.

Gérant, M. F. X. Lavoie.

Tambour-major, M. A. Pétrin.

Bibliothécaire, M. L. J. Lévesque.

Asst.-bibliothécaire, M. Jos. Clément, Jr.

Conseil de Régie, M. J. H. Clément, J. N. Senez, A. J. Joly et A. Salé.

Au cours d'une assemblée tenue dimanche dernier, un des membres émit l'idée de former un orchestre et une chorale mixte. Cette proposition fut accueillie par d'enthousiastes applaudissements.

Les séries de jeux cartes commencées au printemps dernier seront reprises dès le mois prochain.

BASEBALL

Donc ce sont les Athlétics, de Philadelphie, qui l'emportent sur les Giants, de New-York. Ces tournois de base-ball ont provoqué le plus grand intérêt dans toute l'Amérique du Nord. A Winnipeg, les journaux avaient une clientèle tellement avide à servir qu'il a fallu sortir des éditions spéciales.

Les Journaux Francais du Canada et des Etats-Unis

Nous venons de recevoir de la *Canadian Advertising Limited*, un exemplaire de son édition anglaise de 'lannuaire des Journaux et Publications de langue française, publiés au Canada et aux Etats-Unis.

Jusqu'aujourd'hui les journaux et publications françaises tout importants qu'ils fussent, ont été noyés dans la masse des journaux et publications en langue anglaise, compilés dans les Annuaires anglais.

Les listes des journaux et publications sont disposées dans le livre que nous venons de recevoir de manière à fournir tous les renseignements nécessaires aux annonceurs.

C'est une heureuse initiative dont il convient de féliciter la Canadian Advertising, Limited.

Chronique de la Province

THIBAULTVILLE

On annonce le décès la semaine dernière à Richer, Manitoba, d'une dame Smith, épouse de M. Edmond Smith.

Circonstance doublement douloureuse, plusieurs enfants de M. Smith sont gravement malades de la fièvre typhoide.

Madame Smith avait 49 ans. Elle s'appelait de son nom de famille Marie-Louise Lefebvre. Elle était native du comté de Yamaska, province de Québec. C'était une vaillante chrétienne, estimée de tous ceux qui l'ont connue.

Les funérailles ont eu lieu à Thibeaultville au milieu du concours de toute la paroisse. Plusieurs personnes des paroisses environnantes étaient aussi présentes, entre autres, M. Albert Préfontaine, député de Carillon, MM. F. L'Heureux et Arsène Laurière de Saint-Pierre; M. Eugène Désautels, préfet de la municipalité de Sainte-Anne. La messe re requiem dry, qui s'était grandement dé- a été chantée par M. le curé Beauvoué auprès de cette famille accablée par la maladie.

Pendant l'enterrement de Madame Smith, un des fils de M. Smith, Robert, marié, âgé de 27 ans, décédait. Il est mort des fièvres typhoide, dans les bras de M. l'abbé Jubinville, curé de Sainte-Anne, un ami personnel de la famille, qui ne cessa de prodiguer les consolations aux affligés.

M. Edmond Smith nous prie d'offrir à tous ceux qui ont soutenu et encouragé sa famille dans cette grande épreuve, l'expression de son affectueuse reconnaissance.

LA BROQUERIE

Jeudi soir, le ciel s'est couvert de vilains nuages, et malgré un vent très froid, tout faisait présager un orage.

Nous avons en effet,, été réveillés vers une heure du matin par un des plus violents ouragants de l'année. Les éclairs remplissaient l'espace de lumière, sans discontinuer et le tonnerre très proche de la terre la faisait tressaillir jusque dans ses profondeurs. Cela semblait un immense feu d'artifice auquel se joignaient les crépitements de la grèle mêlée à la pluie. Tous les paisibles habitants, à l'exception de quelques dormeurs obstinés, étaient dans l'effroi, plus d'un visage effaré dut se montrer derrière les fenêtres bien closes.

Après une heure de rage, la tempête s'est éloignée remplacée par une petite pluie glaciale et le brouillard. Ce sont les adieux de la belle saison, à notre petite paroisse, nous allons bientôt revoir les blancs frimas.

BRIXIUS.

DECES

Décédé dimanche à l'hôpital de Saint-Boniface, Moïse Gervais, célibataire âgé de quarante-sept ans et demeurant sur la rue Dumoulin. Les funéraillès ont eu lieu lundi.

Décédé dimanche à Saint-Boniface, Madame Arthur Dusablon, 87 rue Berry. Les restes mortels de la défunte ont été transportés à Saint-Norbert où a eu lieu le service et la sépulture. Mme Dusablon était la fille de M. Lucien Vourist. Nous présentons nos vives condoléances à la famille.

Le Danger des Cartes Marquées

On lit dans un journal de Montréal le renseignement suivant, intéressant pour tout le monde, et qui peut être utile pour quelques-uns, au sujet des escroqueries qui peuvent se produire au *poker*.

Wilfrid X... comparaissant hier, en Cour de Police, a démontré au juge Lafontaine qu'il avait été volé de la jolie somme de $200 par deux prétendus amis, dans une partie de *stud-poker*, où on se servait de cartes marquées. Le jeu de cartes a été produit en Cour, et M. X... a démontré facilement que les cartes, au verso, étaient couvertes de signes plus ou moins cabalistiques, très facilement compris par les initiés. La cause a été remise à vendredi prochain.

Dans une entrevue spéciale avec le représentant de la *Patrie*, M. J. A. Brodeur, avocat de M. X... a déclaré que c'était là un des nombreux cas de fraude mis à jour relativement aux amateurs de *stud-poker*.

M. Brodeur a bien voulu fournir les explications suivantes au sujet des cartes marquées. Le verso de la carte représente une dizaine de chrysanthèmes, disposées sur un fond rouge. Les pétales des fleurs sont en blanc, et ressortent fort bien sur ce fond écarlate. On comprendra que si une des pétales d'une chrysantème quelconque est quelque peu colorée de rouge, la chose passera inaperçue à la plupart deh gens. Et pourtant cela veut dire beaucoup pour les habitués.

C'est en effet, grâce à ce moyen ingénieux, que les cartes peuvent être reconnues, au moment même où elles sont posées sur la table. Une pétale colorée de rouge sera une "as", une autre dira un "roi", et ainsi de suite.

De la même manière, on pourra reconnaître si la carte est du "cœur", du "pique," du "trèfle," ou du "carreau."

Des mililers dtpiastres ont été malhonnêtement gagnées grâce à l'emploi de jeux de cartes de ce genre. Des naifs se sont fait soustraire, sans se douter qu'ils étaient entre les mains de voleurs et imputant tout à une déveine extraordinaire. Il est temps que le public sache à quoi s'e ntenir et que les gens qui pourraient être tentés de jouer au *poker* soient avertis qu'ils peuvent se faire voler.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs

Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

NAISSANCE

En cette ville, le 12 octobre, Madame Louis Boux, une fille.

Parrain, M. Joseph Boux, marraine, madame Hubert Boux.